



Consultation sur
le projet de programme
Éthique et culture religieuse

Rapport à la ministre de l'Éducation,
du Loisir et du Sport
Mai 2007



Consultation sur
le projet de programme
Éthique et culture religieuse

Rapport à la ministre de l'Éducation,
du Loisir et du Sport
Mai 2007

Comité sur les affaires religieuses
Rapport de consultation sur le projet
de programme *Éthique et culture religieuse*

Supervision

Roger Boisvert
Coordonnateur
Secrétariat aux affaires religieuses

Rédaction

Frédéric Castel
Université du Québec à Montréal

Coordination et soutien à la rédaction

Claude Lafrenière
Jacques Pettigrew
Secrétariat aux affaires religieuses

Traitement de texte

Marleine Guillot
Secrétariat aux affaires religieuses

Révision linguistique

Service des publications multimédias et de la documentation
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007—07-00252

ISBN : 978-2-550-49949-7 (Version imprimée)

ISBN : 978-2-550-49950-3 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| LISTE DES ABRÉVIATIONS | 1 |
| INTRODUCTION..... | 3 |
| SECTION 1 : PROCESSUS DE LA CONSULTATION | 5 |
| 1.1 Étapes de la consultation..... | 5 |
| 1.2 Participants | 6 |
| 1.2.1 Sélection des participants..... | 6 |
| 1.2.2 Tableau des participants à la consultation | 6 |
| 1.2.3 Démarche adoptée par les groupes et les organismes..... | 10 |
| | |
| SECTION 2 : ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION | 11 |
| 2.1 Un projet de programme généralement bien accueilli | 11 |
| 2.1.1 Regard sur les positions des groupes religieux et des organismes..... | 12 |
| 2.1.2 Pertinence sociale du programme | 15 |
| 2.2 Questions soulevées | 16 |
| 2.2.1 Perceptions relatives à la structure du programme | 16 |
| 2.2.1.1 Segmentation des traditions religieuses | 16 |
| 2.2.1.2 Effets appréhendés sur l'élève | 17 |
| 2.2.1.3 Expérience religieuse évacuée | 18 |
| 2.2.2 Remarques concernant le contenu du programme | 19 |
| 2.2.2.1 Éléments relatifs au catholicisme et au protestantisme..... | 19 |
| 2.2.2.2 Éléments relatifs à l'islam..... | 21 |
| 2.2.2.3 Éléments d'ordre général | 22 |
| 2.2.3 Formation du personnel enseignant | 23 |
| 2.2.3.1 Compétences cognitives..... | 23 |
| 2.2.3.2 Compétences pédagogiques | 24 |
| 2.2.3.3 Neutralité du personnel enseignant..... | 25 |
| 2.2.3.4 Enseignantes et enseignants spécialisés au primaire?..... | 25 |
| 2.2.4 Rôle des parents et sort des élèves..... | 26 |
| 2.3 Positions au sein de certaines familles confessionnelles | 27 |
| 2.3.1 Compréhension de l'appellation « culture religieuse »..... | 28 |
| 2.3.1.1 Chez les répondants catholiques | 29 |
| 2.3.1.2 Chez les répondants protestants | 30 |

| | |
|---|-----------|
| 2.3.2 Réticences exprimées par certains groupes et organismes | 31 |
| 2.3.2.1 Points de vue comparés des répondants catholiques..... | 31 |
| 2.3.2.2 Points de vue comparés des répondants protestants | 35 |
| 2.3.2.3 Points de vue comparés des répondants juifs..... | 37 |
| 2.3.3 Liberté de conscience et de religion..... | 38 |
| 2.3.3.1 Répondants qui soulèvent cet argument | 38 |
| 2.3.3.2 Point de vue des spécialistes de la religion et des observateurs | 40 |
| 2.4 Bilan positif de la consultation | 40 |
| | |
| SECTION 3 : POSITION DU COMITÉ SUR LES AFFAIRES RELIGIEUSES | 44 |
| 3.1 Assises de la position du Comité | 44 |
| 3.1.1 Document d'orientations ministérielles | 44 |
| 3.1.2 Modèle québécois de laïcité scolaire | 45 |
| 3.1.3 Consensus émergeant de la consultation..... | 46 |
| 3.2 Enjeu majeur : la reconnaissance de l'autre..... | 46 |
| 3.2.1 Pour une compréhension systémique intégrant les dimensions historique et expérientielle..... | 47 |
| 3.2.2 Solution répondant à la pluralité des approches pédagogiques | 49 |
| 3.3 Enrichissements souhaités | 51 |
| 3.3.1 Rapport des genres..... | 52 |
| 3.3.2 Distinction entre catholicisme et protestantisme | 53 |
| 3.3.3 Diversité culturelle au sein des traditions religieuses | 53 |
| 3.3.4 Points de repère contemporains | 54 |
| 3.4. Pour faciliter l'application du programme | 54 |
| 3.4.1 Synergie enseignant-classe-élève..... | 54 |
| 3.4.2 Formation des maîtres..... | 55 |
| 3.4.3 Continuité et progression des apprentissages | 55 |
| | |
| CONCLUSION | 57 |
| | |
| Annexe 1 | |
| Lettre du ministre (mandat) | 61 |
| | |
| Annexe 2 | |
| Questionnaire | 63 |
| | |
| Annexe 3 | |
| Tableau de Statistique Canada sur la démographie religieuse..... | 71 |

| | |
|---|-----|
| Annexe 4 | |
| Table de concertation protestante sur l'éducation | 73 |
| Annexe 5 | |
| Analyse détaillée des réponses..... | 75 |
| Annexe 6 | |
| Membres du Comité sur les affaires religieuses | 103 |
| Bibliographie..... | 105 |

LISTE DES ABRÉVIATIONS

| | |
|-----------|--|
| AECQ : | Assemblée des évêques catholiques du Québec |
| AEJ : | Association des écoles juives |
| APAVECQ : | Association professionnelle des animatrices et animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire du Québec |
| APCQ : | Association des parents catholiques du Québec |
| AQPMR : | Association québécoise des professeurs de morale et de religion |
| AVSEC : | Animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire |
| CAR : | Comité sur les affaires religieuses |
| CBC : | Commission des biens culturels |
| CCEA : | Conseil canadien d'expression anglaise |
| CJF : | Centre justice et foi |
| CRC : | Conférence religieuse canadienne |
| ECO* : | Églises catholiques orientales |
| EOC* : | Église orthodoxe copte |
| IIM : | Institut interculturel de Montréal |
| MELS : | Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport |
| MLQ : | Mouvement laïque québécois |
| SAR : | Secrétariat aux affaires religieuses |
| SASEC : | Service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire |
| SQER : | Société québécoise pour l'étude de la religion |
| TCPE : | Table de concertation protestante sur l'éducation |
| UQAM : | Université du Québec à Montréal |

* Abréviation non officielle, pour usage du présent document.

INTRODUCTION

En septembre 2005, le Comité sur les affaires religieuses (CAR) a reçu, du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le mandat (voir l'annexe 1) de mener une consultation auprès de groupes religieux, d'organismes et de personnes-ressources sur les aspects religieux du projet de programme *Éthique et culture religieuse*, dont la mise en place est prévue pour septembre 2008. Ce mandat fait suite à l'adoption par l'Assemblée nationale, en juin 2005, du projet de loi n° 95, qui prévoit le remplacement des programmes d'enseignement moral et d'enseignement moral et religieux catholique ou protestant par un programme unique d'éthique et de culture religieuse. Par cette décision novatrice, le législateur vise à favoriser chez les jeunes du Québec le développement d'une culture générale plus riche et l'ouverture aux autres par la tolérance et le respect. Le Ministère a réagi avec rigueur et célérité en mettant en œuvre un programme dont le CAR reconnaît la qualité, et pour lequel il tient à féliciter les équipes de rédacteurs.

Par cette consultation, le ministre veut s'assurer que le projet est conforme aux orientations ministérielles rendues publiques en mai 2005 dans le document *La mise en place d'un programme d'éthique et de culture religieuse. Une orientation d'avenir pour tous les jeunes du Québec*. Cette consultation, qui permet au CAR de jouer son rôle d'intermédiaire entre la population, les divers groupes religieux, le réseau scolaire et l'État, s'ajoute au processus habituel d'élaboration des programmes du Ministère. Ce processus comporte la consultation d'experts, de membres du personnel enseignant et de partenaires de l'éducation ainsi que l'expérimentation dans des écoles ciblées. Pour assurer l'indépendance de sa propre démarche, le Comité a choisi de ne pas inviter ces personnes à prendre part à la consultation.

Dans la première section du document, le CAR décrit le processus de consultation adopté et nomme les groupes religieux, organismes et personnes consultés. Dans la deuxième section, il s'est appliqué à rendre compte de façon rigoureuse des différents points de vue exprimés par les répondants. Enfin, dans la troisième section, le Comité, s'appuyant sur les résultats de la consultation, présente sa propre position au regard du projet de programme déposé le 1^{er} septembre 2006.

Le CAR considère le projet comme un excellent point de départ pour l'élaboration du programme *Éthique et culture religieuse*. Moyennant certaines modifications, c'est un programme solide et prometteur qui pourra être mis en œuvre dans les écoles en septembre 2008.

SECTION 1 : PROCESSUS DE LA CONSULTATION

1.1 ÉTAPES DE LA CONSULTATION

Principales étapes de la consultation¹ :

- septembre 2005 : réception du mandat;
- automne 2005 : élaboration et adoption par le CAR du processus relatif à la consultation;
- hiver et printemps 2006 : identification des groupes, organismes et personnes-ressources à consulter;
- avril 2006 : transmission au Ministère des commentaires préliminaires du CAR sur le canevas de programme;
- juin 2006 : adoption par le CAR de la liste des personnes invitées à la consultation et convocation aux deux rencontres prévues pour l'automne 2006;
- août 2006 : adoption par le CAR des documents relatifs à la consultation (questionnaire [annexe 2] et documents explicatifs);
- 13 septembre 2006 : première rencontre de consultation (présentation des paramètres liés à la conception d'un programme d'études, du projet de programme *Éthique et culture religieuse*, ainsi que du questionnaire de consultation; remise du programme et du questionnaire);
- du 13 septembre au 13 octobre 2006 : consultation interne dans les groupes et organismes ciblés;
- 13 octobre : retour des questionnaires au Secrétariat aux affaires religieuses;
- 1^{er} novembre 2006 : deuxième rencontre de consultation (validation de la consultation et échange avec les personnes consultées);
- décembre 2006 : analyse des résultats de la consultation par le CAR;
- de janvier à mars 2007 : rédaction et adoption du rapport sur la consultation.

¹ La collaboration entre le Comité sur les affaires religieuses et la Direction des programmes du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a été assurée, tout au long du processus de consultation, par l'intermédiaire du Secrétariat aux affaires religieuses du MELS.

1.2 PARTICIPANTS

1.2.1 Sélection des participants

Dans un premier temps, le CAR s'est servi des données de Statistique Canada (voir l'annexe 3) pour connaître la réalité démographique liée aux principales religions présentes au Québec. Dans un deuxième temps, conscient de la complexité interne de chaque tradition religieuse, il a fait appel à quelques spécialistes dans le domaine afin d'identifier les personnes qui seraient invitées à la consultation.

Pour certains groupes religieux, une représentation officielle était facilement identifiable (voir tableau 1.1, p. 8). Dans les autres cas, le Comité a opté pour un responsable (rabbin, imam, pasteur, etc.) ou pour un membre reconnu par sa communauté et apte à faire le pont avec elle.

Certaines personnes-ressources qui n'étaient pas déjà associées au processus d'élaboration du programme *Éthique et culture religieuse* ainsi que des organismes reconnus pour l'intérêt qu'ils portent au dossier ont également été invités à la consultation.

1.2.2 Tableau des participants à la consultation

Les groupes religieux consultés sont présentés dans le tableau 1.1. Pour rendre compte du poids démographique de l'Église catholique romaine et de la diversité des points de vue à l'intérieur de ce groupe religieux, quelques organismes² ont été consultés en plus de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ), instance officielle de cette Église.

Pour diverses raisons, le processus de consultation des communautés autochtones ainsi que des Églises orthodoxes des sept conciles (Églises byzantines) n'a pas pu être achevé. Le CAR poursuit ses démarches en ce sens et fera part de ses résultats à la ministre.

² La Conférence religieuse canadienne, l'Association des parents catholiques du Québec et le Conseil catholique d'expression anglaise.

Des membres des Témoins de Jéhovah ont été invités à participer à la consultation. Présents à la première rencontre du 13 septembre, ces personnes, malgré une invitation répétée, ont préféré se retirer de la consultation.

Tableau 1.1 : Représentation des groupes religieux

| Confession religieuse | Représentant | Organisme |
|---|--|---|
| Église catholique romaine | Représentant officiel de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec | |
| | | Conférence religieuse canadienne |
| | | Conseil catholique d'expression anglaise |
| | | Association des parents catholiques du Québec |
| Églises catholiques orientales | Représentant officiel | |
| Table de concertation protestante sur l'éducation (Voir l'annexe 4) | Représentant officiel | |
| Église anglicane | Représentant officiel | |
| Église unie | Représentant officiel | |
| Église copte | Représentant officiel | |
| Judaïsme réformé | Représentant officiel d'une congrégation | |
| Judaïsme orthodoxe | | Association des écoles juives |
| Islam sunnite | Responsable d'une congrégation | |
| Islam chiïte | Responsable d'une congrégation | |
| Bouddhisme | Membre de la communauté | |
| Hindouisme | Membre désigné par la communauté | |
| Sikhisme | Représentant officiel d'une congrégation | |
| Église de Jésus Christ des Saints des derniers jours (mormons) | Représentant officiel | |

Liste des autres organismes :

- Association professionnelle des animatrices et animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire du Québec (APAVECQ);
- Association québécoise des professeurs de morale et de religion (AQPMR);
- L'Autre parole*;
- Centre justice et foi;
- Commission des biens culturels*;
- Conseil des relations interculturelles*;
- Institut interculturel de Montréal*;
- Mouvement laïque québécois;
- Société québécoise pour l'étude de la religion.

Liste des personnes-ressources³ :

- M^{me} Najat Boughaba, enseignante et journaliste, *Échos de l'Orient*;
- M. Jean-Marc Charron, théologien, Université de Montréal;
- M^{me} Dolorès Contré Migwans, artiste autochtone (passeuse de la transmission des « arts vivants ») et agente de liaison, programmes autochtones, Musée McCord;
- M. André Couture, spécialiste de l'hindouisme, Université Laval;
- M^{me} Kalpana Das, Institut interculturel de Montréal;
- M. Roger Girard, doctorant, Université Laval;
- M. Édouard-Charles Lebeau, chargé de cours, Université de Sherbrooke;
- M. Raymond Lemieux, spécialiste en sciences religieuses, Université Laval;
- M. Jean-René Milot, islamologue, UQAM;
- M^{me} Micheline Milot, sociologue, UQAM*;
- M. Jean-François Roussel, spécialiste en sciences humaines des religions, Université de Montréal.

* L'Autre parole, la Commission des biens culturels, le Conseil des relations interculturelles, l'Institut interculturel de Montréal ainsi que M^{me} Micheline Milot n'ont pas répondu au questionnaire de consultation mais ont fait parvenir au Secrétariat aux affaires religieuses une lettre indiquant leurs principaux commentaires sur le programme.

³ Des représentants des universités anglophones ont déjà participé au processus de consultation de la Direction des programmes.

1.2.3 Démarche adoptée par les groupes et les organismes

Le Comité a laissé à chaque groupe religieux et organisme invité le soin de réaliser sa consultation interne. À la lumière des réponses fournies à la question 19, *Veillez résumer la démarche choisie par votre groupe ou organisme pour remplir ce questionnaire*, le CAR constate que les personnes agissant comme relais à l'intérieur de ces groupes et organismes avaient le souci de se faire l'écho du groupe ou de l'organisme dont elles étaient représentantes ou porte-parole.

SECTION 2 : ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION⁴

2.1 UN PROJET DE PROGRAMME GÉNÉRALEMENT BIEN ACCUEILLI

Les réponses à la partie objective du questionnaire (voir l'annexe 5)⁵, les commentaires des répondants ainsi que la réponse à la question 17 portant sur l'accueil prévu dans les différents milieux permettent de rendre compte de l'appréciation *globale* du programme *Éthique et culture religieuse* par les répondants mêmes.

À des fins d'analyse, les groupes religieux, les organismes et les personnes-ressources qui ont répondu au questionnaire du CAR ont été répartis en trois catégories, selon leur domaine d'intérêt :

- a) **Les groupes et les organismes religieux**, porteurs des préoccupations propres à leurs communautés. Dans le cadre de la consultation, les répondants de cette catégorie sont facilement portés à voir les élèves comme des sujets croyants, contrairement au groupe suivant. Dans le présent texte, le vocable « répondants religieux » ne s'applique qu'à cette catégorie.
- b) **Les spécialistes des questions de religion et de spiritualité**, qui regroupent des organismes tels l'AQPMR, la SQER, l'APAVECQ ainsi que le Centre justice et foi⁶. Leur expertise (recherche scientifique, enseignement, accompagnement spirituel, etc.) et leur champ d'intervention (école, société, etc.) sont variés.

Cette catégorie comprend également **des observateurs**, des personnes-ressources qui, bien qu'elles puissent avoir des appartenances religieuses, agissent ici comme des observateurs individuels et non en tant que porte-parole d'organismes ou de groupes religieux. Plusieurs de ces personnes sont des spécialistes des questions religieuses.

⁴ Il importe de noter que la présente section rend compte des points de vue des personnes consultées et non de ceux du CAR.

⁵ L'analyse des résultats pour chacune des questions est présentée dans l'annexe 5.

⁶ Le Centre est certes enraciné dans la foi catholique, mais les réponses et les éléments qu'il apporte dans le débat le rapprochent des spécialistes des questions de religion et de spiritualité. Le CJF se définit comme un « centre d'analyse sociale qui pose un regard critique sur les structures sociales, politiques, économiques, culturelles et religieuses de notre monde ». Source : site Internet du Centre.

- c) **Le Mouvement laïque québécois**, qui, par son souci de faire connaître le point de vue des personnes de convictions humanistes, athées ou agnostiques, ne peut être rangé dans aucune des deux autres catégories.

2.1.1 Regard sur les positions des groupes religieux et des organismes

Nous pouvons dire d'emblée que l'accord relatif avec les énoncés formulés dans les questions de la consultation est fort élevé. Chez les groupes et organismes religieux, plus de 75 % répondent positivement à 10 questions sur 16 (voir le tableau 9A de l'annexe 5). Chez les spécialistes de religion et de spiritualité, on observe un pourcentage d'approbation encore plus élevé pour 13 questions. Dans la première catégorie de répondants, un pourcentage d'accord relatif de plus de 90 % a été obtenu pour une question, alors qu'on retrouve le même pourcentage pour six questions chez les répondants de la seconde catégorie.

Pour ce qui est de l'accueil susceptible d'être réservé au programme *Éthique et culture religieuse* au sein des groupes religieux ou des organismes de tout genre, les trois quarts des diverses personnes consultées, religieux, laïques, spécialistes et observateurs, estiment que ce dernier sera accueilli positivement.

Parmi les répondants religieux, 70,6 %, soit 12 personnes sur 17, croient que le programme recevra un accueil favorable dans leurs communautés (voir le tableau 8 de l'annexe 5). Les commentaires des répondants religieux plus réticents (voir la section 2.3) indiquent qu'ils prévoient une réception et des positions variées, allant de l'accueil mitigé à une certaine ouverture au compromis, parfois conditionnel. Un seul répondant exprime un refus absolu à l'égard du programme⁷.

Comme le démontrent les tableaux présentés à l'annexe 5, plusieurs répondants catholiques ont répondu de la même façon à bon nombre de questions de la consultation. Cela témoigne davantage d'une même sensibilité face à certains éléments que d'une communauté monolithique de pensée. Au-delà des apparentes similarités dans la cotation (voir le tableau 10 de l'annexe 5),

⁷ Parmi tous les répondants, seule l'APCQ oppose un refus total au projet de programme *Éthique et culture religieuse*.

les commentaires recueillis ainsi que les positions évoquées montrent en effet que l'appréciation du programme varie sensiblement d'un porte-parole à l'autre. Les différentes idées et stratégies seront examinées plus loin dans cette section (voir les sections 2.2.2.1, 2.3.1.1 et 2.3.2.1).

Les Églises protestantes dites « libérales » (représentées par un porte-parole de l'Église unie et un autre de l'Église anglicane), qui constituent la frange historiquement dominante du monde protestant québécois, répondent très favorablement à presque toutes les questions; ils formulent toutefois certaines critiques dans les commentaires. De son côté, la Table de concertation protestante sur l'éducation (TCPE), qui représente pratiquement toutes les tendances du protestantisme québécois, formule un peu plus de critiques (voir le tableau 11 de l'annexe 5). Certains points de vue de l'Église unie, de l'Église anglicane et de la TCPE seront présentés plus loin (voir les sections 2.2.2.1, 2.3.1.2 et 2.3.2.2).

Malgré un certain scepticisme à propos de l'application concrète du programme, le répondant orthodoxe copte se montre assez positif. Et comme en font foi ses réponses et sa conclusion, le répondant mormon répond favorablement au projet de programme.

Selon le tableau 12 de l'annexe 5, les points de vue des deux répondants juifs, orthodoxe et réformé, diffèrent. Le répondant orthodoxe a formulé son désaccord à l'égard de la moitié des questions, alors que les quelques réserves exprimées par le répondant réformé, qui a explicitement manifesté son intérêt pour le programme, se limite à l'enseignement primaire. Leurs positions seront examinées plus loin (voir la section 2.3.2.3).

Les répondants religieux non judéo-chrétiens donnent une évaluation globalement très positive au programme (voir le tableau 12 de l'annexe 5), tendance qui se remarque davantage chez les répondants sikh, hindou et bouddhiste. En général, leurs commentaires sont cependant très succincts. Le fait que le répondant bouddhiste ait donné une réponse positive à toutes les questions est assez éloquent en soi. Celui-ci souhaite que le programme soit favorablement accueilli. La répondante hindoue conclut pour sa part que : « If pursued in the right way, with choosing carefully the course content and paying adequate attention to who the instructors will

be, the program will be well received. We as a community, are very happy that this program is being considered seriously » (Q. 18)⁸.

Hormis les quelques réserves exprimées – qui ne sont pas nécessairement liées à des préoccupations religieuses (voir le tableau 12 de l'annexe 5) –, les deux répondants musulmans sont d'accord avec la plupart des énoncés du questionnaire et apprécient les objectifs du programme. Ils formulent toutefois certaines critiques précises et relèvent des éléments demandant à être revus (voir la section 2.2.2.2).

Le Mouvement laïque québécois (MLQ), qui estime représenter les Québécois sécularisés, a exprimé son désaccord dans la majorité de ses réponses. Il va même jusqu'à souhaiter que disparaisse complètement du programme le volet « culture religieuse ». Le MLQ a toutefois pu apprécier certains éléments du programme, comme la compétence *Pratiquer le dialogue dans la perspective du vivre-ensemble*.

Les organismes qui se spécialisent dans les questions de religion ou de spiritualité, tels l'AQPMR, l'APAVECQ, le Centre justice et foi et la SQER, se sont montrés d'accord avec la majorité des énoncés du questionnaire; la SQER était toutefois plus hésitante. Quant aux observateurs (ou personnes-ressources) qui ne représentent aucun groupe religieux ou organisme, ils se sont exprimés positivement au regard de la grande majorité des questions, certaines semblant toutefois plus problématiques (voir le tableau 7 de l'annexe 5).

À la lecture de l'ensemble des commentaires (les réponses quantitatives donnant déjà de bonnes indications), deux grands constats se dégagent : on note une appréciation positive au regard des finalités du programme, puis une inquiétude, le plus souvent liée à l'applicabilité du programme (voir la section 2.2).

⁸ (Q. 18) = question 18 du questionnaire.

2.1.2 Pertinence sociale du programme

Selon l'analyse des résultats, bon nombre de répondants relèvent que le programme cherche à établir un équilibre entre des impératifs qui peuvent paraître difficilement conciliables. Par exemple, la majorité des répondants sont d'avis que le programme favorise l'ouverture à la diversité religieuse, dans un contexte où les apprentissages resteront enracinés dans la culture québécoise. Dans un même ordre d'idées, le programme permet la reconnaissance de divers univers religieux tout en présentant des visions séculières (même si certains ont pu demander d'avantage d'espace pour ces dernières). Aussi, bon nombre de répondants ont noté, implicitement ou explicitement, qu'un souci d'équité a prévalu dans le traitement des divers univers religieux.

Doter les élèves d'une culture religieuse qui favorise le vivre-ensemble, la reconnaissance de l'autre, l'ouverture à la diversité religieuse ou encore la pratique du dialogue est un objectif qui obtient l'aval de la très grande majorité des répondants, y compris des représentants de certains groupes ou organismes religieux plus réticents (voir les tableaux 1 et 2 de l'annexe 5). Des répondants n'ont pas caché leur satisfaction, voire leur enthousiasme, devant les grandes visées du programme.

Bien que pouvant faire l'objet d'ajustements, le programme constitue, aux yeux de plusieurs, une avancée dans le domaine de la connaissance des religions. Il apparaît dès lors comme une réponse attendue aux défis qui se posent pour le Québec actuel dans le domaine du vivre-ensemble.

Ainsi, le Centre justice et foi, un organisme enraciné dans la foi catholique, s'est-il dit « très heureux de voir se préciser ce projet » de programme qui, « est l'aboutissement d'un long processus de réflexion et de consultation auquel nous avons participé activement » (Q. 18). Le porte-parole de l'Église anglicane estime que le programme est « sensitive, dialogical, critical and sympathetic to the place of religion in Quebec society. It is truly everything that I was trying to work for, [...] what I argued for... » (Q. 18). Pour le répondant musulman sunnite, le programme « exprime une avancée vers la reconnaissance de la pluralité de la société québécoise

et une intention vers le vivre-ensemble ». Le répondant musulman chiite est d'avis que « le projet vise l'ouverture et le rapprochement » et mérite d'être encouragé. Le porte-parole juif réformé cite les propos du D^r Victor Goldbloom : « Le premier chapitre, l'introduction, est exceptionnellement bien écrit. Les objectifs pédagogiques et sociaux, et la philosophie qui les soutient, combrent un espoir que je nourris depuis des décennies. Le Québec, par la formation qu'il propose pour les prochaines générations, se place à l'avant-garde des sociétés civilisées » (Q. 18).

2.2 QUESTIONS SOULEVÉES

Bien qu'éparses dans les questionnaires, les appréhensions se focalisent sur quatre éléments :

- 1) Ce qui apparaît comme un manque de cohésion dans les différents thèmes ciblés par le programme;
- 2) Les lacunes ou défaillances dans les éléments de contenu;
- 3) La neutralité et la formation du personnel enseignant;
- 4) La situation inconfortable des élèves.

2.2.1 Perceptions relatives à la structure du programme

En ce qui concerne la structure du programme, les objections sont nombreuses. La plupart peuvent toutefois se ramener à un problème central : le programme est très souvent perçu comme étant articulé en fonction d'une étude thématique (ou horizontale) des religions. Plusieurs des remarques qui touchent la facture du programme découlent de cette perception.

2.2.1.1 Segmentation des traditions religieuses

Plusieurs répondants sont d'avis que le morcellement de chaque religion en diverses parties et l'éparpillement de la matière en général sont susceptibles de confondre les élèves. Ainsi, le phénomène religieux risque-t-il, à en croire plusieurs, d'apparaître comme une réalité pittoresque et folklorique, voire un marché aux religions où l'on peut choisir à la carte les éléments qui nous plaisent. La juxtaposition d'éléments communs aux différentes traditions religieuses ne

permettrait pas la reconnaissance de leurs spécificités ou de leurs principales caractéristiques, celles-ci étant noyées dans une sorte de nivellement. La recherche d'un fil conducteur commun à toutes les religions conduirait à privilégier un plus petit dénominateur commun en éludant les éléments qui peuvent les opposer⁹.

Hormis une gradation pédagogique qui n'est pas toujours facile à voir, ce que les répondants perçoivent comme un recours à des thématiques empêche de voir la cohérence de chaque religion derrière ses manifestations les plus apparentes (rites, fêtes, temples, etc.). Ce faisant, plusieurs répondants estiment que la matière vue en classe est trop chargée (en raison du nombre de religions et de thèmes) et, par conséquent, superficielle.

2.2.1.2 Effets appréhendés sur l'élève

De l'avis de quelques répondants religieux (catholiques et protestants), de l'AQPMR et de certains observateurs, la structure du programme pourrait rendre difficiles les apprentissages.

L'AQPMR ne cache pas sa déception en ce qui concerne la répartition « déséquilibrée » du nombre d'heures dévolues au programme du deuxième cycle secondaire, qui, selon elle, gênera les apprentissages continus et progressifs des élèves.

Au primaire, à un âge où la prise de conscience de sa propre identité n'est pas faite, l'élève ne peut intégrer de façon organisée un contenu complexe. Cela peut le perturber dans sa perception de la réalité (voir l'annexe 5, point 6). Selon l'AECQ, au premier cycle du primaire, le programme n'offre pas les moyens de passer de l'explication à la compréhension. L'exposé des composantes de la compétence deux ne contient que des verbes d'ordre descriptif : nommer, décrire, identifier, repérer. Aucune activité ne permet d'introduire l'élève à la pensée réflexive requise dans les cycles suivants. Il y aurait donc surestimation de la capacité d'objectivation de l'élève du primaire au regard du phénomène religieux.

⁹ Ce n'est toutefois pas l'avis du répondant hindou, pour qui « unity within all spiritual traditions of the world is something that has to be emphasized at this level of schooling, rather than focusing on the differences » (Q. 18).

Plusieurs répondants religieux expriment leurs appréhensions quant à l'effet sur l'élève que pourrait produire la segmentation des traditions religieuses. La structure thématique du programme pourrait rendre les choses difficiles pour les élèves sur le plan cognitif; plusieurs spécialistes de la religion doutent que les enfants puissent vraiment « manifester une compréhension du phénomène religieux » (voir l'annexe 5, point 7). De leur côté, bon nombre de groupes et organismes religieux, catholiques, protestants et juifs orthodoxes, manifestent des craintes d'un tout autre ordre. Selon eux, c'est la construction identitaire du fidèle en devenir qui se voit compromise. Le jeune, qui n'a pas encore acquis ou intégré les bases de sa propre confession, pourrait se retrouver dans une position où il risque d'être dérouté devant l'exposition d'un tel panorama de religions rempli d'éléments hétérogènes.

2.2.1.3 Expérience religieuse évacuée

La segmentation des traditions religieuses en thèmes fait perdre de vue ce qui paraît être l'essentiel aux yeux de plusieurs : l'expérience religieuse.

Pour certains, le mot « phénomène » est problématique, car il amène à camper le religieux comme un objet observable se réduisant à ses manifestations extérieures. Des répondants considèrent important que l'on puisse entrevoir ou pressentir l'expérience individuelle, le vécu religieux au quotidien et la compréhension qu'ont d'eux-mêmes les croyants en tant que personnes, dimensions qui pourraient être vues aussi de l'intérieur. Ces remarques viennent principalement de chrétiens et de musulmans.

La TCPE exprime l'idée que « la religion des élèves se vit initialement dans une relation intime et familiale avec le divin, pour nécessairement se répercuter dans la vie communautaire. Le programme devra montrer que les actions liées aux croyances doivent s'exercer pour un mieux-être collectif » (Q. 5).

2.2.2 Remarques concernant le contenu du programme

Par-delà la question de la structure du programme, certains répondants religieux ont critiqué le contenu touchant leur propre confession, que ce soit en termes de lacunes, d'espace trop réduit réservé à leur tradition religieuse (ou à certains thèmes afférents) ou d'inexactitudes (voire des éléments à préciser et à nuancer). Ce genre de remarque est surtout le fait de répondants catholiques, protestants et, dans une moindre mesure, musulmans. En réalité, bon nombre réagissent à la liste des thèmes¹⁰, qui leur paraît éclatée.

2.2.2.1 Éléments relatifs au catholicisme et au protestantisme

L'AECQ, le CCEA et la TCPE formulent de nombreuses insatisfactions relativement au programme. On ne manque pas de déplorer que la part du christianisme y soit relativement réduite et qu'il soit présenté comme « une religion parmi d'autres ». Certains catholiques et protestants disent ne pas se reconnaître dans le programme.

S'ajoutant aux inquiétudes communes à tous les groupes et organismes religieux réticents, les diverses lacunes relevées par les catholiques et les protestants accentuent leur sentiment de déception, voire d'irritation.

Les principaux griefs de l'Assemblée des évêques catholiques sont les suivants : a) banalisation du christianisme, à qui l'on réserve une part réduite; b) absence du catholicisme; c) accent mis sur les composantes universelles des religions, en omettant leurs éléments spécifiques; d) absence d'éléments jugés essentiels dans chaque religion (comme la foi en la Trinité). On en a beaucoup contre ce qui apparaît comme un étalement de manifestations extérieures (symboles, fêtes, pratiques) sans une prise en compte de l'expérience spirituelle des individus. Pour les évêques, l'héritage religieux du Québec est conçu comme vivant et ne doit pas se limiter, comme

¹⁰ Projet de programme *Éthique et culture religieuse*, Primaire, « Thèmes et éléments de contenu en culture religieuse (primaire-secondaire) », Tableau synoptique, Annexe 6, p. 95.

propose le programme, à « reconnaître l'influence des traditions religieuses sur les us et coutumes du Québec de même que sur un large éventail d'œuvres d'art¹¹ » (Q. 8).

Certains commentaires des évêques donnent à penser qu'ils décèlent des partis pris (sinon des « compromis ») dans la conception du programme. Ceux-ci constatent que le mot « catholique » n'est mentionné qu'une seule fois dans tout le programme¹². Ainsi ne manquent-ils pas de souligner que « la culture religieuse du Québec est beaucoup plus marquée par le catholicisme que ce qu'on peut voir dans le programme » (Q.4). Les évêques sont ainsi « plutôt en désaccord avec la prétention du programme à permettre “ de faire des apprentissages enracinés dans la culture québécoise ” » (Q. 4).

Sur ce plan, la TCPE fait un constat analogue : « L'identité protestante, qui est la plus grande minorité religieuse au Québec, ne ressort pas du programme actuel. Nous avons dû évaluer la qualité du programme en nous posant cette question : Est-ce que l'apprenant, au contact des divers éléments et thèmes énumérés dans le programme, saura ce qu'est un protestant? La réponse des intervenants est unanime : non! Les repères et les distinctions protestantes ne ressortent pas du programme de formation, contrairement au souhait des orientations ministérielles d'approfondir les traditions chrétiennes. »

En outre, la TCPE considère important que le programme explique les changements qu'a connus le christianisme (comme la naissance de ses diverses branches) et que les personnages, les événements et les dates qui ont marqué son histoire soient « présentés avec exactitude », notamment en ce qui a trait à la genèse des familles d'Églises protestantes (Q. 8). À une autre échelle, l'apport protestant dans les diverses sphères de la culture québécoise devrait être souligné.

¹¹ Projet de programme *Éthique et culture religieuse*, premier cycle du secondaire, p. 44-45, passage cité dans le questionnaire de l'AECQ.

¹² Projet de programme *Éthique et culture religieuse*, premier cycle du secondaire, version 2006.

À bien des égards, les observations de l'AECQ et de la TCPE se rejoignent, que ce soit sur le plan des lacunes du programme ou de la structure du programme et de ses effets (voir les sections 2.1.1.1¹³ et 2.4).

2.2.2.2 Éléments relatifs à l'islam

Les répondants musulmans font valoir que, dans le projet de programme, l'islam est souvent associé aux religions orientales comme le bouddhisme et l'hindouisme. Ils préfèrent que l'islam soit plutôt associé aux deux autres religions monothéistes (dites abrahamiques) pour des raisons à la fois historiques et de filiation religieuse.

Bien que les répondants sunnite et chiite apprécient explicitement les objectifs du programme, ils ne comprennent pas pourquoi on réserve un « traitement de faveur » au christianisme et au judaïsme, dans la mesure où ces derniers sont traités à chaque année d'un cycle alors que l'islam sera traité « à plusieurs reprises pendant un cycle »¹⁴. On estime qu'il y a une contradiction entre les objectifs du programme (qui visent la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun), les compétences à développer et ce qui apparaît comme une « hiérarchisation » des religions.

Les répondants religieux musulmans ainsi que certains spécialistes de la religion relèvent plusieurs affirmations et associations problématiques concernant la tradition islamique. Ils notent que, dans les exemples thématiques, on confond les coutumes populaires avec ce qui relève vraiment de la tradition religieuse. Dans un même ordre d'idées, ils indiquent que l'on ne différencie pas les éléments appartenant à la religion islamique et les coutumes qui relèvent du registre culturel et qui ne sont d'ailleurs pas communes à l'ensemble du monde musulman. D'autres affirmations leur semblent fautives ou demandent à être élucidées¹⁵. On relève une faiblesse de la documentation sur l'islam, de sorte que l'on a proposé de fournir aux concepteurs une bibliographie adéquate. C'est pourquoi les répondants musulmans jugent important

¹³ Les répondants catholiques et protestants ont commenté en termes assez semblables la question de la segmentation des traditions religieuses (voir la section 2.1.1.1), à l'instar, il est vrai, de bien d'autres répondants issus d'autres horizons.

¹⁴ Projet de programme *Éthique et culture religieuse*, primaire, version du 1^{er} septembre 2006, p. 58.

¹⁵ La liste des observations a été acheminée aux concepteurs du programme.

d'examiner le détail du programme touchant la religion musulmane ainsi que le matériel didactique.

La liste des personnes modèles est susceptible d'être complétée par des figures féminines, des figures chiites et autres.

2.2.2.3 Éléments d'ordre général

Les demandes pour combler des lacunes ou les critiques concernant le contenu sont peu nombreuses en dehors des milieux catholique et protestant, tentés de faire la comparaison avec les programmes d'enseignement religieux confessionnels.

Parmi les principaux éléments de contenu qui suscitent de la critique, sans égard à l'appartenance confessionnelle des répondants, on note¹⁶ :

- La faible représentativité des femmes : la pensée des auteures n'est pas présentée; le thème des rapports entre les femmes et les hommes n'est pas suffisamment abordé; les débats au sujet de l'aspiration des femmes à l'ordination au sein de l'Église catholique romaine sont évacués; les formules inclusives sont rarement utilisées;
- L'usage du concept de « sacré », considéré comme dépassé ou incongru pour maintes religions (christianisme, hindouisme, etc.);
- La trop grande place accordée aux nouveaux mouvements religieux au deuxième cycle du secondaire, dans un programme déjà chargé;
- La dichotomie opposant l'éthique et le religieux comme si les religions ne comprenaient pas de dimension éthique. Certains répondants voient ici un parti pris laïciste. De plus, l'énoncé des deux premières compétences (*Se positionner, de façon réfléchie, sur des questions éthiques* et *Manifester une compréhension éclairée du phénomène religieux*) suscite des questions au regard des orientations ministérielles, dans lesquelles la même

¹⁶ Contrairement aux autres problèmes signalés dans ce rapport, ces éléments ont été relevés par un nombre limité de répondants, mais ceux-ci sont de milieux différents ou présentent ledit problème de façon analogue. La question des femmes n'a certes été signalée que deux fois (par l'organisme L'autre Parole et la Conférence religieuse canadienne), mais ne peut pas être ignorée compte tenu de son actualité.

formulation (*La capacité de se situer*) est utilisée pour les éléments de contenu de formation en éthique et en culture religieuse.

À l’instar d’autres répondants, le Centre justice et foi déplore le fait que la dimension de l’engagement social des traditions religieuses (hormis celui de quelques figures emblématiques) soit évacué des éléments de contenu. Le programme « doit accorder une place à la justice sociale dans le cadre de la culture religieuse et non seulement dans les contenus éthiques. Cette dimension pourrait être abordée, par exemple, lorsqu’on parle du rôle historique des religions dans les services sociaux et l’éducation. Il est alors facile d’aborder la contribution des croyants à un effort de plus grande distribution de la richesse et de poursuite de la réalisation du bien commun » (Q. 18).

2.2.3 Formation du personnel enseignant

Comme le questionnaire portait sur divers aspects du programme, il n’est pas surprenant que des objections aient été formulées à l’égard du contenu et de la segmentation de la matière par thèmes. Cependant, les commentaires témoignent d’inquiétudes plus insistantes à l’égard de l’enseignement même.

2.2.3.1 Compétences cognitives

Certains répondants ont vu dans la segmentation de la matière un défi pour l’enseignant lui-même, car elle exige de ce dernier un esprit de suite (faire le lien entre les diverses composantes du programme perçu comme morcelé) ainsi qu’un grand bagage de connaissances. Comme le suggère le document présentant les orientations ministérielles, l’application du programme appelle aussi à un perfectionnement périodique. Même les répondants les mieux disposés envers le programme expriment des doutes à cet égard. Chez les autres, on ne croit tout simplement pas que le personnel enseignant aura la compétence nécessaire pour dispenser le programme de la meilleure façon.

Les répondants qui connaissent le milieu de l'enseignement se demandent si le personnel enseignant bénéficiera des ressources nécessaires – organisationnelles, financières et pédagogiques – pour mener à bien leur tâche. Les membres de l'APAVECQ font valoir qu'à la lumière de l'expérience acquise du côté de l'enseignement moral et religieux, on peut craindre pour la réussite du programme, car il arrive trop souvent que, dans la réalité, les membres du personnel enseignant manquent de formation ou soient laissés à eux-mêmes relativement au contenu à transmettre.

Quelques répondants ont souligné que si le personnel enseignant est *a priori* mal outillé pour affronter le vaste champ des religions du monde, les enseignantes et les enseignants les plus jeunes ou les plus sécularisés ne le sont guère davantage pour aborder la dimension de l'héritage religieux québécois. La Commission des biens culturels mentionne dans sa lettre que « la formation des maîtres inquiète au plus haut point. La science pédagogique sans connaissances de base en matière de patrimoine religieux est vouée à l'échec. Des formations complémentaires en histoire de l'art et de l'architecture ou en ethnologie sont nécessaires. »

Peu importe les domaines concernés (religion, histoire, etc.), selon l'avis de certains spécialistes, les documents pédagogiques devraient pouvoir combler les lacunes des individus.

2.2.3.2 Compétences pédagogiques

Les questions d'éthique et de religion exigeant une certaine sensibilité et un doigté dans les rapports avec les élèves, la compétence attendue est d'ordre cognitif, mais aussi psychoéducatif.

Plusieurs répondants estiment que le personnel enseignant qui diffusera le programme devrait suivre une formation particulière pour développer des compétences essentielles telles que la capacité de respecter l'expérience religieuse de l'élève pendant les discussions, de faire preuve d'une grande sensibilité à l'égard de l'impact des éléments de contenu sur ce dernier, et de lui offrir un soutien dans ses apprentissages.

Selon l'APAVECQ, le plus important pour l'enseignante et pour l'enseignant sera de favoriser le dialogue plutôt que de jouer le rôle de spécialiste des religions. Cette vision pourrait toutefois ne pas convenir à certains parents religieux qui sont davantage préoccupés par l'exactitude des connaissances transmises. C'est le défi paradoxal qui se pose aux maîtres.

2.2.3.3 Neutralité du personnel enseignant

Les inquiétudes se font plus nombreuses en ce qui a trait à la neutralité du personnel enseignant. Bien que la grande majorité des répondants semblent reconnaître que le programme « informe sans prendre parti », les répondants (religieux et spécialistes) sont nombreux à craindre malgré tout le manque d'objectivité, voire la partialité, des enseignantes et des enseignants. La vision biaisée du personnel enseignant pourrait se répercuter non seulement dans le choix des thèmes du programme et la façon de les aborder, mais aussi dans leur attitude en classe. Les cas de figure soulevés dans les questionnaires ne manquent pas : la personne athée sera-t-elle capable de présenter avec sérieux et respect le phénomène religieux ? La personne membre d'une confession particulière pourra-t-elle présenter les croyances d'une autre religion sans préjugés ? Ne sera-t-elle pas tentée d'insister sur ses propres convictions religieuses ou séculières ?

La TCPE, dont la position est partagée par bien d'autres répondants, fait valoir l'opinion de pédagogues¹⁷ selon laquelle il faut écarter « la possibilité que l'enseignant puisse simplement enseigner en n'exposant que les faits sans laisser paraître la moindre tendance personnelle ; d'abord, parce que la sélection et la présentation de l'ensemble des données ayant trait à des questions fondamentales sont toujours soumises à des préférences personnelles, et, ensuite, parce que, en enseignant, on transmet forcément sa personnalité en même temps que les faits ».

2.2.3.4 Enseignantes et enseignants spécialisés au primaire ?

Plusieurs répondants perçoivent le danger de laisser le programme du primaire entre les mains de personnes qui n'ont pas de formation en sciences des religions ou qui sont mal disposées envers

¹⁷ Opinion de E. W. Shideler écrite par S. B. Frost et citée dans Glenn SMITH, *Éduquer les enfants, une vision protestante de l'école*, Québec, Sommet, 1998, p. 42.

la religion. Le simple fait que des enseignantes et des enseignants insensibles à la dimension religieuse soient placés dans l'obligation de dispenser le programme *Éthique et culture religieuse* pourrait avoir des répercussions négatives sur les enfants. Dans ce cas de figure, la question de la liberté de conscience et de religion pourra surgir autant chez l'enseignant que chez l'élève. De l'avis de certains, afin de limiter les dégâts, il serait préférable que le programme soit dispensé par des membres du personnel enseignant réellement intéressés à le faire, ou mieux, par des enseignantes et des enseignants spécialement habilités à cet égard.

L'APAVECQ, familière avec le milieu scolaire, expose ses appréhensions : « Sur le terrain, beaucoup de titulaires du primaire ne se sentent pas à l'aise avec l'idée d'avoir à donner ce programme. Ce sentiment fait écho dans diverses régions du Québec. Nombre d'entre eux ont demandé l'exemption de l'enseignement religieux et ils sont plus ou moins à l'aise de parler de religion avec leurs élèves ou craignent de soulever des questions qui risquent d'engendrer la controverse. Au secondaire, le phénomène des “ bouts de tâches ” risque de placer le personnel enseignant dans des situations inconfortables pour aborder ces questions avec les élèves » (Q. 6).

Dans ce contexte, le malaise s'installe chez de nombreux répondants, religieux et spécialistes, qui estiment qu'en bout de ligne la réussite concrète du programme repose sur les épaules du personnel enseignant. On comprend alors pourquoi les répondants évoquent constamment la formation du personnel enseignant et se demandent comment elle sera conçue.

2.2.4 Rôle des parents et sort des élèves

Jumelés aux objets d'inquiétude mentionnés en amont par certains répondants (programme difficile à gérer en raison de son approche thématique, compétence et neutralité du personnel enseignant mises en doute), la latitude laissée aux enseignantes et aux enseignants et le silence du programme quant au rôle des parents contribuent à augmenter le niveau des appréhensions. Certains anticipent que les élèves risquent de faire les frais de toute insuffisance ou maladresse dans l'application du programme.

Le fait que le rôle des parents ne soit pas évoqué dans le programme engendre un malaise chez les répondants religieux qui ont des préoccupations parentales. Quelques catholiques soulignent en effet cette lacune, dont l'Assemblée des évêques catholiques du Québec ainsi que les protestants de la TCPE. D'autres répondants religieux craignent que l'éducation religieuse donnée par la famille soit mise à mal si elle entre en contradiction avec ce qui est vu en classe. De l'avis de certains répondants, le fait que les religions soient présentées sur un pied d'égalité dans le programme pourrait nuire aux relations avec les parents.

À partir d'un point de vue différent, le MLQ, qui croit au contraire que le programme « insiste » sur les différences religieuses, est aussi d'avis que la vision proposée à l'école pourra entrer en contradiction avec la vision prônée par les parents (Q. 5). L'organisme pense sans doute aussi aux parents dont la « vision » prônée à la maison n'est pas religieuse.

De l'avis de certains, la synergie scolaire devrait ainsi inclure la participation des parents. C'est ce que croient le Centre justice et foi et la TCPE. L'APAVECQ, exprimant pour sa part les préoccupations professionnelles de ses membres, estime que l'ensemble du corps enseignant, l'équipe-école ainsi que les services complémentaires, dont le SASEC¹⁸, devraient travailler de concert « pour que l'école assume son rôle au regard du cheminement spirituel de l'élève¹⁹ » (Q. 10).

2.3 POSITIONS AU SEIN DE CERTAINES FAMILLES CONFESIONNELLES²⁰

L'analyse détaillée des réponses au questionnaire (voir l'annexe 5) laisse voir des résistances notables parmi quelques groupes et organismes religieux issus des milieux catholique, protestant ou juif. Aussi doit-on examiner les positions et les arguments des groupes et des organismes concernés ainsi que le type d'actions qu'ils préconisent.

¹⁸ La TCPE a qualifié les AVSEC de « grands oubliés du programme » (Q. 18).

¹⁹ Voir *Loi sur l'instruction publique*, L.R.Q., chapitre III, section I, art. 36.

²⁰ On parle ici des familles confessionnelles en général, dont font partie les groupes et organismes religieux consultés.

Avant d'examiner ces positions, il faut prendre acte de la confusion qu'engendre l'expression « culture religieuse » dans le titre du programme ECR²¹, une confusion qui alimente quelques critiques contre le programme.

2.3.1 Compréhension de l'appellation « culture religieuse »

La notion de « culture religieuse », comprise dans le titre du programme, a créé chez quelques répondants un problème de perception par rapport à la nature même du programme. La notion n'est pas toujours entendue de la même façon, ce qui, dans certains cas, paraît nuire à l'ouverture au programme. Le CAR tient ici à apporter une clarification. Dans le programme, la notion de culture religieuse doit se comprendre dans le même sens que « culture musicale » ou « culture littéraire ».

Des répondants catholiques semblent confondre cette notion avec l'éducation à la foi. De plus, certains catholiques comprennent aussi la notion de « culture religieuse » dans son sens anthropologique, qui rime ici avec « culture québécoise ». La différence s'établit entre le fait d'*avoir* de la culture et celui d'*appartenir* à une culture, qui est un tout autre registre.

Par ailleurs, des répondants juifs et hindous signalent que, dans leurs traditions religieuses, il n'y a pas de différence entre la notion de religion et celle de culture, ce qui sous-entend ici aussi une compréhension anthropologique du terme. On peut se demander si l'usage de l'expression « culture québécoise » ne contribue pas à la confusion.

Le CAR constate la difficulté inhérente au concept quand un répondant religieux, qui saisit visiblement bien ce que signifie la notion, a tout de même parlé de la « culture religieuse des autres religions ». Les glissements sémantiques paraissent naturels, ce qui augmente l'importance du problème.

²¹ C'est sans compter l'apparente opposition entre éthique et culture religieuse que semble impliquer le titre aux yeux de certains répondants.

De plus, on note une certaine ambiguïté chez le répondant hindou, qui a toujours à l'esprit l'éducation religieuse : « There is a great concern in the community on how the curriculum will be designed. Would it be the Government telling us how the courses would be designed and what our children should study or would adequate steps be taken to take into consideration first hand knowledge from the communities themselves? » (Q. 18). Le CAR observe que la confusion entre l'éducation confessionnelle et les visées du programme peut engendrer une autre confusion en ce qui a trait au rôle de l'État en matière religieuse, comme on le verra chez certains répondants catholiques.

2.3.1.1 Chez les répondants catholiques

Les effets de la confusion surgissent clairement à la question 16, qui traite du développement d'une « culture religieuse conforme aux orientations ministérielles²² ». L'Assemblée des évêques catholiques du Québec, qui assume le leadership dans le milieu catholique québécois, a buté contre l'expression. Devant l'apparente ambiguïté du libellé, les évêques se sont demandé ce que l'on entendait par « culture religieuse » . Ils s'interrogent à savoir s'il s'agit bien de culture religieuse ou d'une culture laïque ouverte au religieux. Dans la seconde hypothèse, les évêques semblent s'interroger sur l'intention qu'aurait le Ministère d'élaborer une « culture laïque » qui remplacerait, selon leur conception, la « culture catholique ». Ils se demandent d'ailleurs « dans quelle mesure est-ce la responsabilité de l'État de façonner la culture religieuse d'un peuple. Vers quel type de “ culture religieuse ” l'État québécois souhaite-t-il orienter la société par le biais de l'école? » (Q. 16). Paradoxalement, les évêques se disent d'accord avec l'idée qu'il y a « une certaine culture à développer chez les élèves au regard du religieux, dans le sens indiqué dans la présentation du programme²³ » (Q. 16). Ailleurs, ils utilisent « culture religieuse » dans son acception anthropologique : « La culture religieuse du Québec est beaucoup plus marquée par le catholicisme que ce que l'on peut voir dans le programme » (Q. 4).

De son côté, l'Association des parents catholiques du Québec, qui assimile la culture religieuse à l'éducation à la foi, affirme que « ce n'est pas le rôle de l'État de développer une culture

²² De façon générale, les aspects religieux du programme *Éthique et culture religieuse* permettront aux élèves du Québec de développer une culture religieuse conforme aux orientations ministérielles.

²³ Projet de programme *Éthique et culture religieuse*, enseignement primaire, p. 6.

religieuse. [...] Le Ministère n'a pas à passer au-dessus des parents dont l'État doit être subsidiaire pour l'éducation des enfants. La culture religieuse doit être conforme à la vérité sur Dieu et le monde. La culture religieuse véridique doit être basée sur la foi. Ce programme ne peut donc pas permettre une réelle culture religieuse, car il ne vise pas à développer la foi. Le programme devrait être conforme aux attentes des parents et non du ministre » (Q. 16).

Dans le même esprit, le Conseil catholique d'expression anglaise affirme qu'en « termes de droits et de libertés », le programme écarte les parents de toute discussion portant sur la religion (Q. 5). Le Conseil pense que « the ministry of education plans to use the ERC program to oversee the development of the religious culture of Quebec students », et ajoute : « Is it the role of the state, through its control of private and public education, to supervise the development of the religious culture of Quebec? » (Q. 16).

2.3.1.2 Chez les répondants protestants

Pour les protestants, l'éducation à la foi reste l'affaire des parents et des Églises : « La Table de concertation protestante sur l'éducation défend depuis longtemps que c'est aux parents et aux Églises [qu'il appartient] de communiquer et d'enseigner la spécificité de leurs valeurs et croyances à la nouvelle génération » (Q. 17). Ici, point d'ambiguïté dans leur lecture du programme : « Nous sommes conscients que le rôle du ministère de l'Éducation ne consiste pas à promouvoir une éducation à la foi religieuse, mais bien une compréhension de la culture religieuse au sein d'une société pluraliste. Le désir du Ministère de créer un lieu de dialogue, de compréhension et d'apprentissage, en vue du mieux vivre-ensemble est louable et nous sommes très favorables et sensibles à cet objectif » (Q. 18, annexe 5). On peut penser que la compréhension des objectifs du programme a joué dans le fait que la TCPE a réservé un meilleur accueil au programme que les catholiques.

Sans qu'il s'en explique, le répondant de l'Église unie est d'avis que « la transmission spécifique de la “ foi ” de [son] Église ne pourra que bénéficier de cette formation si elle est faite à la manière et selon les intentions déclarées dans le présent document » (Q. 17). Peut-être veut-il

dire que le programme peut aider à acquérir de premières connaissances à partir desquelles un groupe confessionnel peut élaborer sa propre éducation à la foi.

2.3.2 Réticences exprimées par certains groupes et organismes

L'analyse des questionnaires a révélé que les réticences exprimées par certains groupes ou organismes des traditions catholique, protestante ou juive n'ont pas trouvé écho chez leurs coreligionnaires respectifs, la plupart ayant un point de vue positif par rapport au programme.

2.3.2.1 Points de vue comparés des répondants catholiques

Arguments invoqués contre le programme

Les membres de l'Association des parents catholiques ne sont pas rébarbatifs par rapport au programme uniquement pour des questions de principe, mais à cause de son contenu; pour eux, rien de moins que « tout le programme tel qu'il est conçu est à rejeter, à retirer. Le contenu catholique ainsi que la progression des notions devraient être décidés par les chefs religieux catholiques, les évêques et non par l'État » (Q. 17). Il faut cependant préciser que lesdits chefs religieux catholiques, représentés par l'Assemblée des évêques catholiques, ne vont pas aussi loin (voir leur position plus bas). Pour sa part, le Conseil catholique d'expression anglaise, bien que fort critique, n'affiche pas un désaccord absolu ni définitif: « If there is serious consideration of the recommendations we are making, the ERC programme will be more favourably received by the [English Speaking Catholic Council] » (Q. 17).

L'APCQ et le CCEA émettent une autre raison pour contester le programme; selon eux, il est susceptible de créer de la confusion sur le plan de l'identité confessionnelle chez les enfants du primaire.

L'Association des parents catholiques du Québec

Seul organisme catholique à s'objecter catégoriquement au programme *Éthique et culture religieuse* dans tous ses aspects, l'Association des parents catholiques croit que le programme « risque de banaliser et de fragiliser la foi catholique dont le traitement est “superficiel”.

Comme « la Foi et la stabilité [des] enfants sont directement menacées par les orientations du programme », l'association n'exige « rien de moins que le droit à la dérogation et à l'exemption » (Q. 17). La stratégie qui se profile repose sur un argumentaire puisant à même la *Charte des droits et libertés de la personne* étant donné que l'instauration du programme « ne respecte pas la liberté de religion des parents qui ont choisi, en toute conscience, d'inculquer une religion à leurs enfants ». L'APCQ réclame donc pour les enfants « le droit à l'option entre un enseignement religieux ou de culture religieuse catholique et le programme d'éthique et culture religieuse proposé » ou « imposé » (Q. 5). C'est pourquoi les membres de l'Association ne peut « en tant que payeurs de taxes, endosser ce programme qui représente des dépenses très importantes [...] pour le Ministère » (Q. 17).

Le Conseil catholique d'expression anglaise

Le CCEA reproche principalement au programme de trop mettre l'accent sur les manifestations extérieures et d'évacuer la dimension spirituelle. Si l'organisme recommande une « sérieuse » révision du programme, cela ne l'a pas empêché de reconnaître l'intérêt de certains de ses objectifs. On demande que certains éléments du contenu soient revus, surtout au primaire, et que les parents prennent part au projet : « There should be some dialogue and synergy between the home and the classroom in the arena of moral and religious education » (Q. 5).

Toujours selon le Conseil, les difficultés risquent plutôt de surgir à propos de l'instauration du programme, dans sa présente mouture, dans les écoles privées confessionnelles. Dans ce contexte, le Conseil privilégie une approche asymétrique : « The government should not impose this program on faith-based or confessional schools but allow these schools to devise programmes of instruction connected to their traditions, but consistent with basic objectives of the ERC programme. This asymmetrical approach would [be] more appropriate given the distinctive nature of confessional institutions and consistent with the recognition of freedom of religion and conscience. We are convinced that established confessional schools could fully meet the objectives of the program in a manner consistent with their missions » (Q. 18).

Cela dit, le CCEA montre son souci pour la liberté religieuse des élèves quand il affirme que « respecting the students freedom of religion also means the willingness to work with their

religious formation and development. Freedom of religion involves free self-expression, free exercise of religion. Students, teachers and administrators must feel comfortable with the free expression of religion. Real tolerance and respect should be able to deal with real expressions of difference » (Q. 5).

Les Églises catholiques orientales

Les réponses des catholiques orientaux ont été parmi les plus négatives au sein des répondants catholiques (voir l'annexe 5). Conscients que leurs ouailles constituent une minorité ethnoreligieuse, ils anticipent néanmoins une « réaction positive » chez eux : « malgré le fait qu'il s'agisse d'un paradigme tout neuf à implanter, [...] les familles sont en mesure de saisir l'importance pour une société comme le Québec de se doter d'un programme ouvert à l'ensemble des religions, intégrateur pour un vivre-ensemble harmonieux et respectueux de la foi de chacun. Notre attitude est positive, car tous, de toute appartenance religieuse, nous apprendrons à nous connaître mutuellement, sans esprit de prosélytisme » (Q. 17). Il ne s'agit toutefois pas d'un accueil enthousiaste et inconditionnel, car on recommande malgré tout que le programme actuel soit révisé pour le primaire et que « les parents aient le libre choix d'exempter leur enfant du cours tel que présenté, tout en offrant une autre option à l'élève comme dans le programme actuel » (Q. 18).

L'Assemblée des évêques catholiques du Québec

Même si, à son tour, l'AECQ a pu s'interroger sur le rôle de l'État lorsqu'il s'agit « de *façonner* la culture religieuse d'un peuple », elle convient que le programme permettra sans doute « une première découverte de certaines manifestations du religieux dans la société québécoise. À tout le moins pourra-t-on espérer dépasser ainsi le degré zéro de la culture religieuse » (Q. 16).

Hormis ces critiques quant au contenu, les évêques trouvent essentiel que soit clarifié ce qui est prescriptif dans les éléments de contenu du programme (Q. 8). Ils se montrent fortement préoccupés par la formation qui se donne aux enseignantes et aux enseignants actuellement dans les universités : « Il faudra un revirement radical des modes d'enseignement universitaire, qui ne peut en aucune façon dans l'état actuel des choses permettre l'atteinte des visées des orientations ministérielles » (Q. 18).

La réponse argumentée de l'AECQ à la consultation du CAR suit une logique opposée à celle de l'APCQ, car elle s'inscrit dans le même « esprit de collaboration vigilante » que les évêques évoquaient dans leur mémoire de 2005²⁴ et qu'ils ont l'intention de poursuivre « à mesure que se mettront en place les orientations et les aménagements annoncés » (Q. 18). Tout en redoutant que le MELS se laisse « piéger par les exigences d'un échéancier trop serré qui empêcherait d'apporter des modifications jugées nécessaires », les évêques souhaitent qu'on les tienne au courant de l'évaluation de la mise en application du programme.

L'AECQ a réservé un accueil au programme que l'on pourrait qualifier de modérément favorable. Alors que les réponses « d'accord » et « plutôt d'accord » l'emportent légèrement dans leur questionnaire, les commentaires pourraient cependant donner l'impression d'une réaction négative tellement la critique est abondante, articulée et systématique. En fait, les évêques, conscients de « l'énorme difficulté que représente l'élaboration du présent programme », cherchent à formuler des remarques et des critiques qui visent essentiellement, disent-ils, à améliorer le programme de façon à ce qu'ils puissent l'appuyer dans leurs milieux (Q. 17).

La Conférence religieuse canadienne

Cet organisme rassemble des religieuses et des religieux dont plusieurs connaissent bien le domaine de la pédagogie, pour avoir été eux-mêmes enseignantes et enseignants. L'organisme a été soucieux de solliciter des participants de plusieurs régions du Québec et issus des divers horizons du monde scolaire (privé et public, primaire et secondaire). Ceux-ci ont fait une lecture fine du programme en distinguant bien les cycles. La CRC apprécie plusieurs éléments du programme et se montre enthousiaste pour ce qui touche le vivre-ensemble et l'ouverture à la diversité. Elle estime toutefois qu'au secondaire, « afin de permettre une restructuration de l'identité de l'élève, l'attention continue au christianisme sera nécessaire, car il y a sûrement un risque que la présentation de tous les éléments rituels des différentes religions crée une certaine confusion » chez l'élève ou que cela nuise à son « attachement aux racines de sa foi et de sa

²⁴ Mémoire de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec à la Commission de l'éducation sur le projet de loi 95, juin 2005.

culture » (Q. 5). Cela n'empêche pas les membres de la CRC d'être en accord avec 15 questions sur 16, ce qui donne à penser qu'ils sont relativement confiants en ce qui concerne le programme.

Le Centre justice et foi ²⁵

La réception positive et la position du CJF, un organisme catholique qui s'inspire de la spiritualité ignatienne, tranchent avec celles de l'APCQ ou du CCEA. Selon l'organisme, « un enseignement non confessionnel du phénomène religieux » devrait se construire à partir de quatre axes, en l'occurrence : 1) le sens de la vie, 2) le patrimoine religieux québécois et occidental, 3) l'introduction aux grandes traditions religieuses, 4) le développement de l'esprit critique en matière religieuse. Si, pour le CJF, le « sens à la vie » est une des « carences » du programme dans sa version actuelle, ce dernier permet déjà de répondre adéquatement à trois des quatre axes mentionnés (Q. 17). Le programme constitue une avancée qui va dans la bonne direction, bien qu'il soit encore perfectible.

2.3.2.2 Points de vue comparés des répondants protestants

Les Églises dites libérales (aussi dites « mainstream »)

Au regard du programme, les positions des divers groupes religieux protestants présentent de notables différences. Les deux plus importantes Églises dites libérales sont explicitement favorables. Le répondant de l'Église anglicane affirme : « This proposed program is an excellent tool to foster self-knowledge and knowledge of others which has the potential to positively impact the students of today and our society as a whole » (Q. 18, annexe 5).

Pour sa part, le représentant de l'Église unie, malgré quelques inquiétudes, pense que « sur le papier, ce beau programme est très bien, voire excellent. [...] Il était temps qu'on se dote d'un tel programme pour remplacer le système actuel, archaïque » (Q. 18 et 19).

²⁵ Exceptionnellement, nous apportons ici la perspective CJF afin de mieux rendre compte de la pluralité du monde catholique. De même, le tableau 10 de l'annexe 5 rassemble tous les consultés du monde catholique.

La Table de concertation protestante sur l'éducation

La TCPE réunit des intervenants issus de tous les horizons du monde protestant québécois, tout en étant assez marquée par la représentation des Églises évangéliques. Son appréciation des divers aspects du programme comporte davantage de critiques que dans le milieu protestant libéral (voir le tableau 11 de l'annexe 5). Selon la TCPE, l'ouverture à la diversité religieuse par la découverte, comme le permet le programme, est appréciée. Elle émet cependant des doutes sur cette « volonté très évidente » de faire une étude comparative des religions en cherchant à tout prix le fil conducteur. Cette approche a comme inconvénient de niveler les particularités de chacune des religions au point où l'identité protestante, celle de « la plus grande minorité religieuse au Québec », n'est guère mise en relief²⁶. Ce type d'enseignement culturel des religions donne une vision réductrice du phénomène religieux étudié sous l'angle des sciences humaines, les questions relatives au désir de transcendance étant selon la TCPE reléguées à l'arrière-plan²⁷. Plutôt qu'une « étude comparative des religions du monde », l'organisme propose « une approche plus pluraliste, où [les diverses] religions (y compris les représentations séculières) peuvent être étudiées selon leurs propres termes »²⁸.

Comme en font foi ses réponses, la TCPE répond positivement à la majorité des questions de la consultation, tout en restant critique sur certains aspects du programme qui devraient être revus. Ce groupe de protestants se montre plutôt bien disposé et formule des commentaires pour bonifier le programme et combler les lacunes liées aux repères et aux caractéristiques propres aux confessions protestantes.

Malgré cette réception plutôt favorable, la TCPE croit que le programme pourrait susciter des réactions négatives dans « plusieurs milieux », surtout évangéliques, « et même entraîne des réactions plus vives dans d'autres » (Q. 17). Dans cette perspective, l'organisme fait des suggestions concrètes : « Il serait important de communiquer les objectifs du Ministère aux Églises et aux parents de façon explicite, car si les objectifs du programme ne sont pas bien expliqués aux parents, nous envisageons un danger potentiel de migration [des élèves] au privé

²⁶ Commentaires relevant de la question 18, annexés au questionnaire.

²⁷ Cette crainte a déjà été exprimée par le Comité protestant dans son avis intitulé *Un seul programme non confessionnel, des choix éducatifs pour chaque école*, septembre 1999, p. 5 (Q. 16).

²⁸ Commentaires relevant de la question 18, annexés au questionnaire. .

pour les parents plus conservateurs. Ceci pourrait se faire par des écrits et par des conférences où les orientations ministérielles seraient bien expliquées » (Q. 17).

2.3.2.3 Points de vue comparés des répondants juifs

Les juifs orthodoxes

L'Association des écoles juives (écoles privées d'obédience orthodoxe)²⁹ admet bien volontiers que, « dans l'ensemble, il serait difficile de s'objecter à des orientations qui ont pour objet l'ouverture, le discernement, le respect d'autrui, la tolérance et le dialogue, le tout dans la perspective de vivre ensemble au sein d'une démocratie représentative, traditionnellement axée sur l'intégration, et non l'assimilation » (Q. 18). Cependant, l'instauration du programme dans les écoles privées juives s'annonce problématique, car, de l'avis de l'AEJ, celui-ci va à l'encontre de leur projet éducatif particulier qui vise à préserver les traditions, la culture, et la façon de vivre de la communauté juive orthodoxe.

En conséquence, l'AEJ demande une prise en compte de la réalité juive orthodoxe par l'entremise « d'une approche différenciée pour ne pas en faire un obstacle. Il ne s'agit pas de créer des passe-droits, mais bien de traiter comme il se doit les diverses sensibilités, le tout dans le cadre de l'éthique démocratique » (Q. 5). Par ailleurs, si « l'on accordait une marge de manœuvre suffisante au milieu scolaire pour les rejoindre », l'association croit que le programme susciterait une réaction plutôt positive au sein de la communauté (Q. 17).

Les juifs réformés

De leur côté, les juifs réformés voient les choses d'un autre oeil. Le répondant réformé croit que les zones d'ombre liées à la formation des maîtres mises à part, le programme *Éthique et culture religieuse* sera bien accueilli dans la communauté. Dans l'histoire du Québec, le programme arrive à point nommé (voir la section 2.1.2).

²⁹ Environ trois quarts des congrégations juives québécoises (ashkénazes et sépharades) appartiennent à cette mouvance.

2.3.3 Liberté de conscience et de religion

2.3.3.1 Répondants qui soulèvent cet argument

Les arguments de l'Association des parents catholiques, du Conseil catholique d'expression anglaise ainsi que de l'Association des écoles juives s'articulent autour de l'idée que l'État intervient abusivement dans le champ de la « culture religieuse » – au sens entendu par ceux-ci. Pour ces organisations, la construction identitaire et religieuse des élèves est compromise par le programme. Ce faisant, la liberté de conscience et de religion des jeunes, garantie par la *Charte des droits et libertés de la personne*, n'est pas respectée par l'État (ou le Ministère).

De plus, quelques répondants soulignent que la question de la liberté de conscience et de religion risque également d'être soulevée par certains membres du personnel enseignant.

Cela dit, en dehors de l'APCQ, qui est absolument contre le programme, les autres organismes religieux n'invoquent la question de la liberté de conscience et de religion que dans les limites de l'implantation du programme dans les écoles privées confessionnelles (catholiques anglophones, juives), ce qui fait l'objet d'un autre débat.

Sur cette question, la position de l'AECQ est très nuancée : « Le programme fait un effort sérieux et louable dans le sens de la liberté de conscience, mais nous conservons des doutes quant à son application. Le programme en lui-même respecte pour l'essentiel la liberté de conscience des élèves en ce qu'il ne fait la promotion d'aucune religion en particulier et ouvre à la reconnaissance des visions non religieuses. Il est cependant difficile de penser que, dans cet ensemble de considérations parfois périlleuses, aucun enfant ne se sentira mal reconnu, sous-estimé ou exposé à un discours ne respectant pas pleinement son identité religieuse ou ses convictions » (Q. 5).

L'Assemblée des évêques catholiques du Québec a un point de vue tout autre que celui de l'APCQ. Pour leur part, si les Églises catholiques orientales sont assez d'accord avec l'idée que la liberté de conscience et de religion des élèves peut être compromise, elles semblent cependant

prêtes à « vivre avec » le programme. Par contraste, la Conférence religieuse canadienne et le Centre justice et foi ne partagent pas ces appréhensions.

Du côté juif orthodoxe, le credo de « certains groupes »³⁰ exige des jeunes qu'ils acquièrent une connaissance approfondie de leur propre tradition religieuse sans autres « distractions ». Avant l'âge adulte³¹, il ne leur est pas permis d'aborder d'autres religions, « ni leurs symboles, ni leurs livres sacrés, ni leurs pratiques religieuses » (Q. 3 et 5). Dans ces circonstances, le programme « remettra inévitablement en question les pratiques non conformes aux attentes et aux valeurs qu'il entend rendre universelles »³² (Q. 5).

Ce faisant, le programme « ne respecte pas le principe de neutralité attendu des instances gouvernementales à l'égard du phénomène religieux, indissociable, dans sa perspective culturelle, des convictions et des pratiques religieuses qui ne font qu'un pour les communautés » (Q. 17). De cette façon, l'instauration du programme compromet la liberté de conscience et de religion des élèves et « enfreint la *Charte des droits et libertés de la personne*, puisque [les enfants juifs] se sentent forcés d'agir contrairement à leurs croyances et à leur conscience » (Q. 5). Au besoin, on pourrait aller jusqu'à contester, à l'aide des chartes, la constitutionnalité du programme. Il est à noter que les juifs réformés ne sont pas sans exprimer aussi quelques craintes au sujet de la liberté de conscience et de religion de l'élève du primaire.

À partir d'un point de vue diamétralement opposé, le Mouvement laïque québécois pourrait amener de l'eau au moulin, tant ses membres croient que la liberté de conscience des enfants (comme des maîtres) est susceptible d'être mise à mal³³. Selon l'organisme, une trop grande insistance sur les « différences culturelles et religieuses » pourrait placer dans une position difficile les enfants qui voudraient « s'intégrer au groupe majoritaire ». Ainsi créerait-on une situation « qui risque d'obliger certains élèves qui ne désirent pas aborder le sujet publiquement en classe à subir un genre de « outing » forcé [sortie du placard forcée] au sujet

³⁰ Il nous a semblé que les remarques du répondant concernaient tantôt l'ensemble des juifs orthodoxes, tantôt la seule frange hassidique.

³¹ Sans doute l'âge de la bar mitsvah (13 ans chez les garçons orthodoxes).

³² Cela étant, peut-être faudrait-il préciser quelles sont ces valeurs que le programme *Éthique et culture religieuse* entend rendre universelles et savoir en quoi ces dernières remettent en question des pratiques dites non conformes.

³³ Même si on peut voir le MLQ et l'APCQ comme les pôles opposés d'un front du refus objectif, le premier organisme, contrairement au second, a pu apprécier certains éléments du programme *Éthique et culture religieuse*.

des croyances religieuses de leurs parents » (Q. 6). En conséquence, ladite insistance sur les différences risque de susciter des conflits entre les élèves.

2.3.3.2 Point de vue des spécialistes de la religion et des observateurs

Parmi les organismes spécialistes des questions de religion et de spiritualité, seule l'APAVECQ croit que les enfants risquent de voir leur liberté de conscience et de religion entravée. La SQER donne une réponse hésitante sur le sujet, car, selon elle, « le programme s'inscrit ainsi dans une démarche normative qui pratique une exclusion, celle de ceux qui doutent ou qui refusent l'existence d'un sacré » (Q. 6). Pour le reste, neuf répondants se sont dit « d'accord » avec l'idée que le programme respecte la liberté de conscience et de religion des élèves, et seulement deux se sont dit « plutôt d'accord ». L'AQPMR et le Centre Justice et foi sont d'avis que le programme ECR ne gêne pas cette liberté. Chez les observateurs indépendants, il y a consensus : tous sont d'avis que le programme respecte la liberté de conscience et de religion (voir le tableau 9 de l'annexe 5). Voilà qui met en perspective l'argument de l'entrave à la liberté religieuse.

Par ailleurs, la liberté de conscience et de religion des enseignantes et des enseignants ne fait pas l'objet d'inquiétudes : la question 6 du même tableau portant sur ce thème a suscité le meilleur score parmi les répondants de cette catégorie.

2.4 BILAN POSITIF DE LA CONSULTATION

Selon les résultats de la consultation du CAR, peut-on penser que le programme sera accepté au sein des divers groupes consultés. En s'appuyant sur l'ensemble des questions 1 à 16, puis sur la question 17 qui pose précisément cette question (voir annexe 5), on est en mesure de dire que la réception devrait être positive.

De l'avis de plusieurs répondants, la place faite au vivre-ensemble dans le programme, notamment en relation avec la diversité religieuse, constitue le point fort du programme, justifiant presque son existence (voir le tableau 1 de l'annexe 5). La plupart des répondants

voient dans le développement d'une « culture religieuse », comprise comme l'acquisition de notions de base sur les diverses religions, la réponse à une nécessité incontournable pour la société québécoise. Ainsi, cet objectif est salué par plusieurs. Pour le reste, à en juger par l'ensemble des réponses données, on peut avancer que les visées du programme sont bien, voire très bien reçues (voir le tableau 9 de l'annexe 5).

Dans certains cas, la réception positive anticipée paraît conditionnelle, dans la mesure où il faudra répondre aux questions soulevées à propos du programme, en termes de facture et de contenu, mais aussi aux appréhensions que l'implantation du programme suscite quant à la formation des maîtres, perçue comme fondamentale.

Dans cette perspective, on pourrait avancer qu'en dépit des zones d'ombre que contient encore le programme, la majorité des répondants religieux se sont montrés ouverts³⁴, intéressés, voire explicitement en accord avec son implantation. Il s'agit d'une ouverture ou d'un accord de principe, car on perçoit bien que les répondants s'attendent à ce que leurs observations soient entendues et peut-être que le MELS leur fasse mieux connaître les tenants et les aboutissants du programme. La majorité des groupes religieux se sont notamment dits préoccupés au sujet de la présentation qui sera faite de leur tradition dans le matériel didactique mis à la disposition du personnel enseignant et des élèves.

Le CAR remarque que, dans l'ensemble, les demandes de révision n'apparaissent pas inconsiderées dans la mesure où celles-ci, certes nombreuses chez les catholiques et les protestants, n'ont généralement pas pour but de tirer un avantage par rapport aux autres groupes religieux. Il s'agit la plupart du temps d'ajouter de la substance (comme certains éléments de dogme jugés fondamentaux) et de mettre en relief ce qui leur apparaît comme l'essence de leurs démarches spirituelles.

Par ailleurs, protestants et catholiques ont, en général, critiqué les mêmes éléments du programme : nivellement des particularités des religions avec danger de relativisme, héritage

³⁴ Ces répondants ont pu montrer leur intérêt pour le programme sans avoir dit explicitement qu'ils étaient en accord avec celui-ci.

chrétien chosifié et passéiste, etc. On pourrait ajouter que, pour presque tous les répondants chrétiens consultés, il manque la dimension essentielle de la quête de sens. De plus, la déception et les appréhensions de certains répondants catholiques peuvent se comprendre, car ceux-ci passent d'un système connu à un système qui demandera une adaptation importante.

L'analyse des questionnaires a révélé qu'aucune famille confessionnelle ne présente un front commun. En effet, au sein de chacune des confessions, les sous-groupes présentent des lectures, des points de vue et des stratégies qui varient sensiblement de l'un à l'autre, même chez les répondants catholiques dont les réponses quantitatives pouvaient laisser une impression d'uniformité.

Chez les groupes religieux plus réticents, les critiques et les demandes d'ajustement sont nombreuses et parfois convergentes. En général, ces répondants demandent une révision profonde du programme (du moins dans le cadre de l'école publique) sans s'opposer à son implantation. Un petit noyau risque d'opposer une plus forte résistance au programme. Pour l'heure, seule l'Association des parents catholiques s'y objecte totalement. Les catholiques anglophones et les juifs orthodoxes, au-delà des insuffisances qu'ils signalent quant au contenu, privilégient pour leur part une implantation « asymétrique » ou « différenciée » à l'école privée, surtout à l'enseignement primaire³⁵. Ces trois organismes sont les seuls à évoquer la possibilité de recourir aux Chartes.

De son côté, le MLQ souhaite « que disparaisse la composante de culture religieuse au primaire et au secondaire³⁶ » afin d'éviter les « innombrables controverses » et les « nombreux conflits » appréhendés (Q. 17 et 18); à l'encontre de plusieurs répondants catholiques et protestants, cet organisme voit dans le programme *Éthique et culture religieuse* une « insistance » sur les différences culturelles et religieuses.

Quant aux spécialistes et aux observateurs, ils sont, dans l'ensemble, davantage réceptifs au programme, ce qui ne les empêche pas de se montrer très perplexes devant ce qui est perçu

³⁵ Certaines dénominations protestantes évangéliques pourraient peut-être suivre cette logique.

³⁶ Des cours de culture religieuse pourraient toutefois être offerts en option, en 4^e et 5^e secondaires, au moment où les jeunes sont plus matures.

comme une approche thématique des religions. Cet élément mérite d'être souligné étant donné que plusieurs d'entre eux ont été formés en sciences des religions ou enseignent dans ce domaine.

Les groupes religieux les mieux disposés envers le programme se montrent très souvent favorables dans leurs réponses quantitatives, même si, d'après leurs commentaires, ils s'attendent à certains changements. Curieusement, certains groupes plus réticents s'attendent eux aussi à une réponse positive du Ministère, auquel cas leur assentiment devrait être accordé plus facilement.

C'est dire en somme que le projet de programme est assez bien accueilli, du moins dans ses visées; les demandes de révision sont toutefois importantes. On comprend ainsi qu'avec une réponse positive aux demandes de révision l'assentiment des groupes religieux comme des observateurs serait plus étendu et plus solide.

SECTION 3 : POSITION DU COMITÉ SUR LES AFFAIRES RELIGIEUSES

Depuis l'été 2005, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a mis en œuvre un processus d'élaboration du programme *Éthique et culture religieuse* qui inclut une expérimentation et une opération de validation. Le but de ce processus est de parvenir à un programme de qualité qui pourra être appliqué dans les écoles du Québec. La consultation menée par le CAR et la position qu'il exprime ici s'ajoutent au processus ministériel tout en s'inscrivant dans la même logique de bonification du programme.

Ainsi, ayant terminé l'analyse des résultats de la consultation, le CAR transmet son propre point de vue aux concepteurs du programme pendant le processus d'élaboration, afin de contribuer à l'amélioration du programme. La position qu'il exprime ici ne doit donc d'aucune façon être confondue avec l'avis qu'il soumettra à la ministre à la suite du dépôt de la version finale, au printemps 2007, conformément à l'article 477.18.3 de la Loi sur l'instruction publique.

Dans les pages qui suivent, le Comité présente d'abord les éléments qui servent d'assise à sa réflexion. Il propose ensuite une solution qui vise à assurer l'atteinte d'une des finalités du programme : la reconnaissance de l'autre. Il enchaîne avec quelques propositions d'enrichissements et termine par des suggestions visant à faciliter l'application du programme.

3.1 ASSISES DE LA POSITION DU COMITÉ

Le Comité fonde sa position sur les orientations ministérielles rendues publiques en mai 2005, sur le modèle québécois de laïcité scolaire et sur un consensus important émergeant de la consultation relativement aux finalités du programme.

3.1.1 Document d'orientations ministérielles

La consultation de groupes religieux, d'organismes et de personnes intéressés, confiée au Comité sur les affaires religieuses, visait à s'assurer que le programme *Éthique et culture religieuse* est

conforme aux orientations ministérielles. Ces orientations font état de quatre principes qui doivent guider la rédaction du programme, afin de susciter des apprentissages :

- continus et progressifs;
- enracinés dans la réalité du jeune et dans la culture québécoise;
- qui respectent la liberté de conscience et de religion des élèves et des enseignantes et enseignants;
- et qui favorisent le vivre-ensemble.

Les orientations ministérielles font également état du contenu de formation en culture religieuse.

Les éléments de contenu gravitent autour de différents axes :

- la familiarisation avec l'héritage religieux du Québec;
- l'ouverture à la diversité religieuse;
- la capacité de se situer de façon réfléchie au regard des religions et des nouveaux mouvements religieux.

Un dernier élément, soit la prise en compte de représentations séculières du monde et de l'être humain, fait partie du contenu de formation en culture religieuse ainsi qu'en éthique.

3.1.2 Modèle québécois de laïcité scolaire

Pour son analyse du projet de programme *Éthique et culture religieuse*, le CAR se réfère également au modèle québécois de laïcité scolaire tel qu'il est décrit dans son récent avis³⁷. Le Comité y met en lumière cinq éléments structurants qui composent ce modèle de laïcité ouverte :

- l'obligation de respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école;
- la neutralité de l'État et de l'école publique en matière religieuse;
- la prise en compte du cheminement spirituel de l'élève, une responsabilité commune à toute la communauté éducative;

³⁷ COMITÉ SUR LES AFFAIRES RELIGIEUSES, *La laïcité scolaire au Québec : un nécessaire changement de culture institutionnelle*, avis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, octobre 2006, 62 p.

- le service complémentaire d’animation spirituelle et d’engagement communautaire, en relation avec cette responsabilité commune;
- et le programme *Éthique et de culture religieuse*.

Ce nouveau modèle appelle un changement profond dans la culture institutionnelle de l’école québécoise. Il comporte une approche nouvelle quant à l’enseignement portant sur les religions, une approche qui prend en compte de façon rigoureuse le respect des principes de la liberté de conscience et de religion et de la neutralité de l’école publique. Cette approche se distingue de la transmission de type convictionnel qui se fait à la maison ou au sein du groupe de conviction. Le CAR estime que ce nouveau modèle de laïcité est plus à même de respecter la réalité québécoise, dans un contexte où un nombre croissant de citoyens, tout en restant attachés à certaines traditions, se reconnaissent de moins en moins dans les institutions religieuses. Ces mêmes personnes désirent toutefois que leurs enfants acquièrent une connaissance et une compréhension du fait religieux et qu’ils aient accès à la richesse de l’héritage religieux du Québec.

3.1.3 Consensus émergent de la consultation

L’accueil favorable que le programme a reçu de la majorité des répondants repose en bonne partie sur la pertinence de ses deux finalités, soit la reconnaissance de l’autre et la poursuite du bien commun, des finalités jugées essentielles. L’analyse des commentaires et des réponses à certaines questions – notamment celles portant sur le vivre-ensemble (voir le tableau 1 de l’annexe 5) – nous permet d’affirmer que l’atteinte de ces finalités essentielles est considérée comme un défi de taille pour un Québec pluraliste et respectueux des droits de chacun. C’est pourquoi le Comité est soucieux que le programme puisse permettre aux élèves d’atteindre ces finalités et se propose de l’examiner sous cet angle.

3.2 ENJEU MAJEUR : LA RECONNAISSANCE DE L’AUTRE

Le Comité estime qu’il faudra apporter certains ajustements au programme du deuxième cycle du secondaire pour assurer l’atteinte de la finalité relative à la reconnaissance de l’autre. Ces ajustements, qui visent les dimensions historique et expérientielle ainsi que le développement

d'un regard intégrateur sur quelques traditions religieuses, paraissent nécessaires pour permettre une compréhension éclairée du phénomène religieux.

3.2.1 Pour une compréhension systémique intégrant les dimensions historique et expérientielle

Développer une compréhension éclairée du phénomène religieux signifie, entre autres, que l'élève apprendra à reconnaître en chaque religion une réalité vivante, complexe, riche et toujours en évolution, insérée dans une histoire et possédant sa propre cohérence. Le Comité partage l'inquiétude de certains répondants qui croient que la structure actuelle du programme compromet la possibilité pour les élèves d'avoir une telle compréhension du phénomène religieux en fin de parcours.

Pour que les croyances et les pratiques soient objets de respect, il faut qu'elles soient comprises dans la logique et la cohérence de la tradition qui les porte et leur donne sens. Cela ne peut se faire que si le programme, en fin de parcours, permet de réaliser une synthèse de ce que les élèves auront précédemment acquis. Sinon, le morcellement du contenu par thèmes (célébrations, fondateurs, symbolisme, répartition géographique, expressions artistiques, etc.) risque de mener à une compréhension éclatée du religieux. À l'image d'un casse-tête, il faut rassembler les morceaux pour permettre une compréhension systémique des religions et ainsi dépasser une présentation simpliste ou caricaturale. En clair, il faut qu'en fin de parcours les élèves aient la chance d'aborder certaines traditions religieuses en elles-mêmes sans être distraits par la comparaison avec d'autres traditions religieuses ou séculières. Cette idée a d'ailleurs été très bien décrite par la Société québécoise pour l'étude de la religion :

Il aurait été préférable qu'au secondaire on aborde les religions une à une et pour elle-même afin de dégager la cohérence de chacune. On pourrait par la même occasion revenir sur des thèmes vus au primaire et dégager la spécificité de cette religion en rapport avec le thème abordé. (Q. 2)

À la fin du secondaire, après 12 années de formation, [...] élèves seront incapables de décrire comment chaque religion constitue un système de croyances, de pratiques, de prescriptions, etc. Ils auront des connaissances partielles. Ils pourront nommer telle ou telle fête, tel prophète ou guide spirituel, mais ils ne seront pas en mesure d'expliquer la cohérence et la logique internes

propres à chaque religion. Une approche thématique ne permet pas à l'élève de comprendre adéquatement une culture et une religion étrangères à lui, de saisir ce qu'elles ont de distinct et comment elles opèrent selon une cohérence interne. (Q. 9)

La dimension historique des traditions religieuses doit également faire l'objet d'une attention particulière. Tout comme en sciences où les élèves peuvent être appelés à étudier les grandes lignes du développement historique d'une théorie scientifique (les circonstances à l'origine de la théorie et son développement jusqu'à nos jours), un regard attentif sur le parcours historique d'une tradition religieuse permet d'en comprendre l'évolution et les expressions actuelles. Pensons au chiisme et au sunnisme dans l'islam, ou encore au catholicisme, au protestantisme et à l'orthodoxie dans le christianisme. Ce regard historique facilite également la compréhension des filiations et des influences entre certaines grandes traditions.

Enfin, un regard doit être posé sur la dimension expérientielle, un élément essentiel de la culture religieuse. En effet, si l'une des deux finalités du programme est de permettre à l'élève de « connaître l'autre pour mieux le reconnaître », il faut admettre que ce deuxième mouvement (la reconnaissance de l'autre) implique plus que l'étude des caractéristiques extérieures des traditions religieuses et des courants de pensée séculière. Toute personne est mue par des convictions qui s'enracinent dans des expériences et s'expriment dans des engagements divers donnant sens à son existence. Ainsi, la compréhension de l'univers des convictions religieuses ou autres est incomplète sans la prise en compte de cette dimension expérientielle³⁸. L'étude de certains personnages marquants (le docteur Norman Bethune, Dorothy Day, Gandhi, Helen Joseph, Jean Vanier, etc.) permettrait de constater à quel point l'engagement, au nom d'une conviction religieuse ou autre, peut être riche pour l'humanité.

Bref, une compréhension éclairée du phénomène religieux suppose la possibilité pour l'élève de porter un regard intégrateur sur quelques traditions religieuses en les étudiant dans leurs dimensions historique et expérientielle.

³⁸ Il ne s'agit pas de proposer aux élèves une « expérience à vivre », mais bien de les amener à constater, par l'entremise de différents exemples, le rapport entre expériences, convictions et engagements.

3.2.2 Solution répondant à la pluralité des approches pédagogiques

Le CAR s'est interrogé sur les moyens qu'offre le programme pour assurer une compréhension éclairée du phénomène religieux et, du même coup, favoriser la reconnaissance de l'autre.

Il prend note que le programme prévoit un enseignement à l'aide de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE).

La planification des situations d'apprentissage et d'évaluation doit permettre [aux élèves] de développer les compétences du programme, à l'aide des thèmes retenus en éthique et en culture religieuse et de construire et mobiliser les diverses ressources que constituent les autres éléments du contenu de formation. Elle doit également assurer la progression des apprentissages³⁹.

Le CAR constate par ailleurs qu'une grande latitude est laissée à l'enseignante ou l'enseignant dans le choix de la méthode pédagogique, comme l'a rappelé le sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire :

La pratique professionnelle des enseignants relève fortement de leur autonomie professionnelle. C'est aux enseignantes et enseignants de choisir leurs méthodes et leurs scénarios d'apprentissages. La pratique varie selon l'ordre d'enseignement, selon les contenus disciplinaires, selon les caractéristiques des élèves et selon la personnalité des enseignants. Et l'ensemble des méthodes et des approches peuvent être utilisées, cela fait partie du choix professionnel que l'enseignante ou l'enseignant doit exercer⁴⁰.

On est ainsi en droit de penser que certains enseignants ou enseignantes choisiront une méthode qui les obligera à se référer directement aux thèmes proposés pour la préparation de leur enseignement. Or, aucun thème proposé au programme ne permet un regard intégrateur sur les traditions religieuses.

Ces constats portent le CAR à chercher une solution pour le deuxième cycle du secondaire; à ce stade, l'élève a acquis une maturité intellectuelle suffisante pour comprendre un phénomène dans sa complexité, c'est-à-dire saisir la cohérence entre ses différentes dimensions. Il s'agirait donc de trouver des thèmes pour ce cycle d'apprentissage qui assurent aux élèves une compréhension

³⁹ Projet de programme Éthique et culture religieuse, primaire, p. 16.

⁴⁰ Propos recueillis dans *Virage*, vol. 9, n° 2, janvier 2007, p. 5.

éclairée du phénomène religieux, et ce, quelle que soit la méthode pédagogique choisie par l'enseignante ou par l'enseignant. Ces thèmes permettraient l'étude d'un certain nombre de religions en elles-mêmes, dont la tradition chrétienne (catholique et protestante), un incontournable pour la compréhension de la réalité québécoise.

Voici des exemples de thèmes⁴¹ qui pourraient être abordés :

- les dimensions historique et géographique (ex. du fondateur à aujourd'hui, expansion dans le monde, divisions au sein des traditions religieuses);
- l'univers des croyances (ex. dogmes et doctrines, littérature fondatrice, récits, sacré, mythes);
- la dimension expérientielle (ex. engagement social, figures marquantes, motivation éthique, expérience);
- l'univers des pratiques (ex. lieux de culte, célébrations, organisation hiérarchique, symboles);
- l'expression artistique (ex. architecture, musique, art visuel).

L'intérêt de ces thèmes est leur polyvalence, c'est-à-dire qu'ils peuvent être abordés dans des activités pédagogiques ensemble ou séparément, et ce, quelle que soit la méthode employée. De surcroît, cette solution s'inscrit parfaitement dans la visée du programme en ce qui concerne la culture religieuse.

La culture religieuse consiste en une compréhension des principaux éléments constitutifs des religions et une exploration des univers socioculturels dans lesquels les religions s'enracinent et évoluent. Des textes sacrés, des croyances, des enseignements, des rites, des fêtes, des règles de conduite, des lieux de culte, des productions artistiques, des pratiques, des institutions, des modes d'organisation sont au nombre des éléments auxquels elle s'intéresse. La connaissance de ces éléments permet de saisir le phénomène religieux dans ses dimensions expérientielle, historique, doctrinale, morale, rituelle, littéraire, artistique, sociale et politique⁴².

⁴¹ On pourrait s'inspirer ici des dimensions proposées par Ninian Smart, dans *Secular Education and the Logic of Religion*, Faber, 1968, cité par Fernand Ouellet dans *L'étude des religions dans les écoles. L'expérience américaine, anglaise et canadienne*, Waterloo, 1985, p. 122-123.

⁴² Projet de programme *Éthique et culture religieuse*, primaire, version du 1^{er} septembre 2006, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, p. 6.

Les avantages de cette solution sont nombreux :

- elle permet de porter un regard d'ensemble sur les traditions religieuses ou sur des courants de pensée séculière, quelle que soit l'approche pédagogique privilégiée par l'enseignante ou l'enseignant;
- elle permet d'aborder des sujets controversés (les nouveaux mouvements religieux, le sacré et le mythe) sans en faire des thèmes particuliers;
- elle respecte la structure du programme;
- elle favorise la réactualisation des connaissances et des compétences développées tout au long du parcours et, par là, renforce la cohérence entre les programmes du primaire et des premier et deuxième cycles du secondaire;
- elle facilite l'implantation du programme, dans un contexte où, pour les premières années d'application, les élèves du deuxième cycle du secondaire n'auront pas développé les compétences prévues aux cycles précédents. En effet, cette solution donnera au programme une souplesse qui permettra de mieux répondre aux problèmes liés à l'application simultanée du programme de la première année du primaire à la cinquième année du secondaire, en raison de l'abandon, en juin 2008, du recours aux clauses dérogatoires.

En plus de ces avantages, le CAR estime que cette solution facilitera l'acceptation du programme par les groupes religieux, en répondant aux craintes relatives à une présentation morcelée, voire superficielle, passéiste ou caricaturale, de leur tradition.

En posant, en fin de parcours, un regard intégrateur sur les traditions religieuses et en prenant en compte les dimensions historique et expérientielle, on s'assure que les jeunes du Québec sauront développer les compétences nécessaires à la reconnaissance de l'autre, condition essentielle au vivre-ensemble, à la paix sociale et à la poursuite du bien commun.

3.3 ENRICHISSEMENTS SOUHAITÉS

Le CAR a déjà transmis les remarques, souvent d'ordre dogmatique, faites par les répondants, et les a signalées aux concepteurs du programme. Il en a été de même pour nombre de suggestions

concernant la clarification du contenu. Le Comité demande aux concepteurs d'être attentifs à ces remarques et à ces suggestions.

Dans les pages qui suivent, le Comité reprend à son compte certains points dont les enjeux touchent aux finalités même du programme *Éthique et culture religieuse* et qui, de ce fait, nécessitent certains ajustements. Selon le CAR, le programme devrait mettre en évidence la question du rapport des genres dans les religions, distinguer plus nettement ce qui relève du catholicisme et du protestantisme au sein du christianisme, prendre davantage en compte la diversité culturelle au sein des traditions religieuses et renforcer les points de repère contemporains.

3.3.1 Rapport des genres

Deux organismes consultés ont souligné que la question de la place des femmes dans les religions était ignorée; le CAR considère que cette carence doit être comblée. La représentation des genres et les relations hommes-femmes étant si importantes dans toutes les religions, leur reconnaissance s'impose au-delà de la simple mention sporadique.

L'évolution de la place des femmes ainsi que leur contribution, par leur réflexion et leur engagement, doivent être considérées. Cette évolution s'inscrit dans des rôles et des statuts souvent propres aux femmes qu'il faut identifier, comparer et expliquer par rapport à ceux des hommes. À cet égard, il serait pertinent de relever les ministères et responsabilités attribués aux femmes dans diverses traditions religieuses.

Au premier cycle du primaire, le programme renvoie d'ailleurs à des textes religieux qui contiennent des récits fondateurs dans lesquels la présence de femmes a souvent une signification considérable. On gagnerait à les aborder en y relevant le rôle de femmes que les traditions scripturaires ont retenues en raison de leur destin singulier.

Plus globalement, le langage utilisé dans le programme devrait donner davantage de visibilité au genre féminin.

3.3.2 Distinction entre catholicisme et protestantisme

Le programme n'a pas distingué les deux traditions religieuses majeures qui ont façonné le Québec, ce qui compromet la reconnaissance de l'autre dans sa spécificité et rend l'héritage religieux incompréhensible.

Les traditions catholique et protestante étant très différentes, chacune a laissé des traces qui lui sont propres. Ces traces sont visibles dans leurs œuvres, la priorité donnée à certaines valeurs, leur modèle d'organisation (très centralisée et hiérarchique chez les catholiques), leurs institutions et le genre de rapport qu'elles établissent avec l'État, bref, leur impact sur le type de société qu'est le Québec d'aujourd'hui.

Par exemple, la présentation du patrimoine religieux doit mettre en évidence l'omniprésence des noms de lieux ou d'institutions inspirés par le catholicisme et son histoire.

3.3.3 Diversité culturelle au sein des traditions religieuses

Il y aurait avantage à mettre en évidence la diversité culturelle présente dans les grandes traditions religieuses, de façon à montrer leur complexité interne ainsi que la diversité des sources auxquelles elles puisent pour leur développement. Donnons quelques exemples.

Dans certains cas, des rites gagnent en vitalité lorsqu'ils sont portés par la culture locale; ainsi en est-il des célébrations eucharistiques africaines ou haïtiennes qui ont peu à voir avec celles des chrétiens occidentaux en général. Le catholicisme québécois commence depuis peu à intégrer les traits des pays d'origine de ses nouveaux membres, tout particulièrement d'Haïti et du Vietnam.

Le programme peut aussi souligner la diversité présente au sein du christianisme orthodoxe, en particulier dans la région montréalaise pour les traditions chrétiennes orientales (d'Ukraine, de Grèce, du Moyen-Orient). Il peut également mettre en évidence la diversité de l'islam québécois, attribuable à la provenance diverse des immigrants musulmans, surtout depuis les années 70.

Il peut enfin attirer l'attention sur la diversité qui résulte des réponses variées données à une situation historique inédite. Par exemple, l'islam, voulant assurer la succession du prophète, a donné naissance au sunnisme, au chiisme et au kharidjisme.

Mais peu importe les exemples choisis, il s'agit de montrer que les échanges perpétuels des traditions religieuses avec les cultures, les sociétés et les autres religions sont source de diversité au sein de chacune d'elles.

3.3.4 Points de repère contemporains

Pour renforcer la dimension historique du programme, le Comité estime nécessaire d'inclure l'étude de la sécularisation de la société québécoise. Cet ajout fournirait aux élèves des repères pour interpréter la société dans laquelle ils vivent et leur permettrait de mieux cerner l'évolution récente des religions qui ont contribué à construire le Québec ainsi que le développement des représentations séculières et des nouveaux mouvements religieux. Elle favoriserait également la compréhension des débats publics sur la place de la religion dans la société.

3.4 POUR FACILITER L'APPLICATION DU PROGRAMME

Certains points doivent être relevés ici à cause de l'impact qu'ils pourraient avoir sur l'application du programme.

3.4.1 Synergie enseignant-classe-élève

La gestion de la classe est l'épreuve sur le terrain, où convergent les problèmes appréhendés liés à la dynamique pédagogique. C'est ici que doit se concrétiser le respect de la liberté de conscience et de religion, qu'une solide formation des maîtres vise à assurer. L'instauration d'un dialogue entre élèves de convictions et d'horizons divers demande aux enseignantes et aux enseignants un certain doigté.

L'enseignante ou l'enseignant qui gère une classe composée en majorité d'élèves de confessions religieuses différentes devra avoir non seulement une bonne connaissance de chaque élève, mais aussi de la religion qu'il pratique. Pour l'élève, la façon dont sera abordée sa religion en classe, même (et surtout!) de façon informelle, sera particulièrement importante, étant donné sa sensibilité sur le sujet. Même dans le cas où le maître est compétent et présente une vision juste de la religion, des heurts dus à l'écart entre l'autocompréhension d'un élève et le regard externe porté par le programme peuvent se produire, d'où une répercussion prévisible sur les familles.

À tout cela pourrait même s'ajouter la présence de la communauté d'appartenance comme facteur de tension, d'autant plus que des groupes religieux considèrent que l'imposition du programme *Éthique et culture religieuse* porte atteinte à la liberté de conscience et de religion.

Au-delà de ces préoccupations issues du monde adulte, le CAR ajoute que le programme *Éthique et culture religieuse* devra rejoindre le jeune dans sa propre réalité : ce qu'il vit, son questionnement, sa personnalité, son développement, sa recherche identitaire, ses rapports à ses pairs, etc.

3.4.2 Formation des maîtres

De toute évidence, la formation initiale ou continue des maîtres constitue la pierre angulaire de l'implantation du programme *Éthique et culture religieuse*. Il importe en effet que les connaissances, les habiletés pédagogiques et les attitudes appropriées soient développées par les maîtres afin de permettre aux élèves d'atteindre les visées du programme. Le CAR se réjouit des mesures déjà mises en place à cet égard par le Ministère et insiste pour que les efforts se poursuivent de concert avec les universités.

3.4.3 Continuité et progression des apprentissages

Le programme *Éthique et culture religieuse* est conçu de telle façon que les enseignantes et les enseignants ont une grande latitude dans le choix des situations d'apprentissage et d'évaluation.

Pour éviter la redondance et permettre une véritable progression des apprentissages, cette latitude doit être encadrée.

Aussi est-il de la responsabilité de l'école d'assurer que ce qui est prescriptif soit réalisé à chaque cycle. Pour ce faire, les directions d'école sont appelées à favoriser le dialogue, la collaboration et la coordination entre le personnel enseignant d'une même équipe-cycle et entre les diverses équipes-cycles. Cette supervision permettrait également de prévenir les répétitions dans le contenu proposé aux élèves.

CONCLUSION

Le Comité sur les affaires religieuses a reçu du ministre le mandat de consulter des groupes religieux, des organismes et diverses personnes sur les aspects religieux du programme *Éthique et culture religieuse* pour s'assurer que le programme est conforme aux orientations ministérielles. Le Comité a déployé tous les efforts possibles pour être en mesure de rendre compte du point de vue des groupes et des personnes visés. Ainsi, les principales confessions religieuses présentes au Québec ont été consultées par le truchement soit de leurs représentants officiels, soit d'un responsable de congrégation, ou encore d'un membre désigné. Dans tous les cas, le CAR avait demandé à la personne choisie d'assurer le lien avec son groupe d'appartenance. De plus, certains organismes ainsi que des personnes-ressources intéressés au programme ont été invités à se prononcer.

Le Comité tient à remercier toutes les personnes qui se sont prêtées à cet exercice sans précédent, qui comportait de nombreuses difficultés. La générosité de leur collaboration et la pertinence de leurs remarques auront contribué à en faire une expérience enrichissante pour tous, qui aura pour sûr des répercussions positives sur la qualité du programme et les apprentissages des élèves.

Outre l'appréciation positive générale qu'a reçu le programme, cinq idées-forces ressortent de l'analyse des questionnaires : 1- la conformité du programme *Éthique et culture religieuse* par rapport aux orientations ministérielles est largement reconnue; 2- il y a consensus sur la pertinence des finalités du programme (la reconnaissance de l'autre et la recherche du bien commun); 3- le programme doit être implanté; 4- certaines bonifications permettraient un appui plus ferme de la part des groupes consultés; 5- les efforts visant la formation initiale ou continue des maîtres doivent se poursuivre.

Le Comité ayant déjà transmis à la Direction des programmes certaines remarques, il a repris à son compte quelques critiques provenant des groupes et des personnes consultés et il a formulé à leur égard des demandes d'enrichissement, dont celle relative à la place des femmes dans les religions.

Le Comité a aussi voulu se faire l'écho de certaines des préoccupations les plus importantes des répondants : risque de fractionnement du contenu, absence de la dimension historique des traditions religieuses et prise en compte insuffisante de l'expérience des sujets comme facteur de changement social et d'évolution des traditions religieuses ou autres. Pour ce faire, il a appuyé sa réflexion sur trois assises jugées essentielles : les orientations ministérielles de mai 2005; le modèle québécois de laïcité scolaire; et un important consensus émergeant de la consultation. Ainsi, le CAR propose qu'au deuxième cycle du secondaire figurent des thèmes polyvalents pouvant être vus ensemble ou séparément. Ces thèmes permettraient à l'élève de reconnaître une ou plusieurs traditions comme des réalités vivantes, complexes et cohérentes, et ce, peu importe la méthode pédagogique privilégiée par l'enseignante ou l'enseignant.

Le CAR rappelle en terminant que la formation des maîtres constitue la clé de voûte de cet ambitieux projet, autant en ce qui concerne les connaissances à maîtriser que les habiletés pédagogiques et les attitudes à acquérir pour l'application du programme *Éthique et culture religieuse*. Les formations initiale ou continue devront recevoir un appui soutenu, dans l'immédiat comme à plus long terme, notamment de la part des directions d'école. De plus, une attention particulière devra être apportée au matériel didactique, qui risque de représenter pour plusieurs une source importante d'information dans le contexte où il reste peu de temps pour la formation avant l'application du programme. Le CAR réitère également que la collaboration des administrateurs scolaires est nécessaire pour soutenir la concertation entre les enseignantes et les enseignants devant assurer la continuité et la progression des apprentissages des élèves tout au long de leur parcours en éthique et culture religieuse.

Le Comité se réjouit de constater que ce projet rejoint les orientations de fond qu'il a mises en avant dans son avis *Éduquer à la religion à l'école : enjeux actuels et piste d'avenir*⁴³. Le Comité prenait alors position en faveur d'une approche non confessionnelle incluant une formation en éthique et une formation en culture religieuse. À ce stade-ci du processus d'élaboration du programme *Éthique et culture religieuse*, il estime que le projet est sur la bonne voie et que l'échéancier doit être respecté. Dans l'attente de la version finale sur laquelle il aura à

⁴³ COMITÉ SUR LES AFFAIRES RELIGIEUSES (2004), *Éduquer à la religion à l'école : enjeux actuels et piste d'avenir*. Avis au ministre de l'Éducation, Québec, ministère de l'Éducation, 42 p.

donner son avis avant l'approbation ministérielle, il est confiant que les concepteurs sauront tirer profit des résultats de la consultation comme des autres démarches de validation pour réaliser un programme à la hauteur des attentes de la société québécoise.



Gouvernement du Québec
Le ministre de l'Éducation,
du Loisir et du Sport

Québec, le 28 septembre 2005

Monsieur Jean-Marc Charron
Président
Comité sur les affaires religieuses
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Monsieur le Président,

L'élaboration et la mise en place d'un programme d'éthique et de culture religieuse pour tous les élèves du primaire et du secondaire représentent une étape importante dans l'évolution de l'école québécoise. En laissant une large place à l'étude des différentes traditions religieuses qui ont façonné le Québec ainsi qu'à celles qui, nouvellement arrivées, contribuent à l'enrichir, le programme visera à développer chez tous les élèves, des habiletés favorisant la reconnaissance de l'autre et le vivre ensemble ainsi que des attitudes de respect, de tolérance et d'ouverture au dialogue.

La consultation des groupes religieux et des personnes ou organismes intéressés sur les aspects religieux du nouveau programme est incontournable, voire essentielle pour assurer le succès de son implantation.

La loi actuelle prévoit que le Comité sur les affaires religieuses, « *lorsqu'il est appelé à donner son avis, [...] peut consulter des groupes religieux, des personnes ou organismes intéressés* » (LIP 477.18.3). Adopté par l'Assemblée nationale en juin dernier, le projet de loi n° 95 modifie d'ailleurs le mandat du Comité, pour qu'à compter de 2008 ce dernier soit tenu de le faire. Aussi, il me paraît important de préciser dès maintenant mes attentes quant aux consultations que je demande au Comité de tenir.

La mise en place du programme au 2^e cycle du secondaire étant prévue pour septembre 2006, le mécanisme de consultation doit se mettre en place sans tarder, c'est-à-dire dès l'automne 2005. Cette consultation devra se poursuivre au cours des années suivantes et porter notamment sur les visées, les orientations et les contenus des programmes du primaire et du secondaire. À terme, je veux m'assurer que le programme d'éthique et de culture religieuse sera conforme aux orientations ministérielles annoncées au printemps 2005.

...2

Québec
Édifice Marie-Guyart, 16^e étage
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : (418) 644-0664
Télécopieur : (418) 646-7551
Courriel : ministre@mels.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 9^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : (514) 873-4792
Télécopieur : (514) 873-1082

Je demande au Comité de procéder à ces consultations par les mécanismes qu'il jugera appropriés pour s'acquitter pleinement de ce mandat. Je demande également que le Comité me rende compte des modalités choisies et de la synthèse des consultations dans son rapport annuel ainsi que dans les avis qu'il me remettra sur les programmes d'études du primaire et du secondaire.

Dans un autre ordre d'idées, je confie au Secrétariat aux affaires religieuses le soin de travailler à l'examen du matériel éventuellement approuvé pour ce programme d'études, et ce, en étroite collaboration avec la Direction des ressources didactiques. Toutefois, je m'attends à ce que le Secrétariat puisse faire appel, si nécessaire, au Comité sur les affaires religieuses et au mécanisme de consultation que ce dernier aura mis en place, pour mener à bien cette tâche importante et délicate.

Le Secrétariat aura également la tâche d'assurer le lien entre le Comité sur les affaires religieuses et la directrice générale de la formation des jeunes et le directeur des programmes d'études quant aux consultations menées.

En septembre 2008, au moment où le programme d'éthique et de culture religieuse commun à tous les élèves du primaire et du secondaire sera enfin mis en place, une page importante de l'histoire de l'éducation au Québec sera tournée. Dès aujourd'hui, en travaillant à l'implantation harmonieuse de ce programme, le Québec fait preuve d'audace, d'ouverture et d'une volonté incontestable de favoriser le vivre ensemble et l'essor d'une société tolérante, inclusive et démocratique. Nous devons tout mettre en œuvre pour que ce projet soit une réussite, et je considère que le Comité sur les affaires religieuses que vous présidez peut jouer un rôle important à cet égard.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



JEAN-MARC FOURNIER

Questionnaire à l'intention des groupes religieux

COMITÉ SUR LES AFFAIRES RELIGIEUSES

Consultation sur le programme
Éthique et culture religieuse

IDENTIFICATION

Nom :

Nom du groupe religieux :

Téléphone :

INFORMATIONS ET CONSIGNES

1. HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE

a) Décisions gouvernementales

- Mai 2005 : publication des orientations ministérielles, *La mise en place d'un programme d'éthique et de culture religieuse. Une orientation d'avenir pour tous les jeunes du Québec.*
- Juin 2005, adoption du projet de loi n° 95 qui prévoit :
 - o l'abandon du recours aux clauses dérogatoires le 30 juin 2008;
 - o le remplacement du régime d'option par une formation en éthique et en culture religieuse (ECR) pour tous les élèves du primaire et du secondaire à compter du 1^{er} septembre 2008.

b) Le mandat du Comité sur les affaires religieuses

En septembre 2005, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a confié au Comité sur les affaires religieuses (CAR) le mandat de consulter des groupes religieux, des personnes ou des organismes intéressés, sur les aspects religieux du programme *Éthique et culture religieuse*. L'objectif de la consultation est de s'assurer que le programme ECR est conforme aux orientations ministérielles annoncées au printemps 2005.

c) Les étapes de la consultation :

- printemps/été 2006, identification et invitation des personnes à la consultation;
- 13 septembre 2006, rencontre d'information et remise des documents relatifs à la consultation (programme ECR et questionnaire);
- 13 octobre 2006, retour du questionnaire au Secrétariat aux affaires religieuses;
- 1^{er} novembre 2006, rencontre d'échanges et de validation;
- hiver 2007, rédaction d'un avis du CAR sur le programme ECR;
- printemps 2007, présentation au ministre de cet avis et des résultats de la consultation.

2. LE PROGRAMME D'ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE (ECR)

La reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun constituent les deux grands objectifs du programme ECR. Chacun des deux volets du programme, l'éthique et la culture religieuse, vise le développement d'une compétence disciplinaire distincte de même que la prise en compte des représentations non religieuses du monde et de l'humain.

Le programme tient cependant compte du fait que les religions comportent une dimension morale. Ainsi, au primaire, l'un des thèmes du volet culture religieuse aborde la question des valeurs et des normes religieuses. Également, une autre passerelle est jetée entre les deux volets par la troisième compétence disciplinaire : la pratique du dialogue.

Vous recevez, aux fins de la consultation, l'ensemble des trois programmes :

- document jaune : programme du primaire;
- document bleu : programme du 1^{er} cycle du secondaire;
- document vert : programme du 2^e cycle du secondaire.

Un guide de lecture vous permet d'identifier, pour chaque programme, les sections dont la lecture est requise et celles dont la lecture est facultative (parce que n'étant pas objet de la consultation). La dernière colonne du guide vous indique si la section est propre à chaque programme ou si elle est identique dans les trois programmes.

3. LE QUESTIONNAIRE

Comme le mandat du CAR vise à s'assurer que les aspects religieux du programme ECR sont conformes aux orientations ministérielles, aucune question ne porte spécifiquement sur le volet éthique. De plus, la lecture du document d'orientation, *La mise en place d'un programme d'éthique et de culture religieuse. Une orientation d'avenir pour tous les jeunes du Québec*⁴⁴, est essentielle.

Le questionnaire est constitué d'une série d'affirmations pour lesquelles vous devez indiquer si vous êtes **d'accord**, **plutôt d'accord**, **plutôt en désaccord**, ou **en désaccord**. Pour la section 1 du questionnaire, une seule case doit être cochée pour chacun des trois programmes.

L'espace réservé aux commentaires vous permet de préciser votre réponse, surtout si, à la partie objective, vous avez coché une autre case que **d'accord**.

Si vous optez pour le questionnaire papier, vous pouvez ajouter d'autres pages à la fin du questionnaire. Il est alors essentiel d'indiquer le numéro de la question pour laquelle vous poursuivez vos commentaires.

Un seul questionnaire par groupe religieux ou par organisme intéressé doit être retourné d'ici le 13 octobre 2006, à l'adresse suivante :

Secrétariat aux affaires religieuses
 Édifice Marie-Guyart, 16^e étage
 1035, rue De La Chevrotière
 Québec (Québec) G1R 5A5

⁴⁴ Le document est disponible sur le site Internet du SAR, section *Publications* : www.mels.gouv.qc.ca/affairesreligieuses

SECTION 1 : CONFORMITÉ AUX ÉLÉMENTS MAJEURS DES ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES

1. Le programme *Éthique et culture religieuse* (ECR) permet de faire des apprentissages continus.

| | D'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | En désaccord |
|-------------------------------------|----------|-----------------|---------------------|--------------|
| Primaire | [] | [] | [] | [] |
| 1 ^{er} cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |
| 2 ^e cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |

Les commentaires visent le(s) programme(s) du : primaire __ 1^{er} cycle du sec. __ 2^e cycle du sec. __
 Commentaires⁴⁵ :

2. Le programme ECR permet de faire des apprentissages progressifs.

| | D'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | En désaccord |
|-------------------------------------|----------|-----------------|---------------------|--------------|
| Primaire | [] | [] | [] | [] |
| 1 ^{er} cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |
| 2 ^e cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |

Les commentaires visent le(s) programme(s) du : primaire __ 1^{er} cycle du sec. __ 2^e cycle du sec. __
 Commentaires :

3. Le programme ECR permet de faire des apprentissages enracinés dans la réalité du jeune.

| | D'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | En désaccord |
|-------------------------------------|----------|-----------------|---------------------|--------------|
| Primaire | [] | [] | [] | [] |
| 1 ^{er} cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |
| 2 ^e cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |

Les commentaires visent le(s) programme(s) du : primaire __ 1^{er} cycle du sec. __ 2^e cycle du sec. __
 Commentaires :

⁴⁵ Dans la version originale du questionnaire, chaque question occupait une page complète, laissant ainsi beaucoup de place aux commentaires des répondants. Cet espace a été réduit ici par souci d'économie d'espace.

4. Le programme ECR permet de faire des apprentissages enracinés dans la culture québécoise.

| | D'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | En désaccord |
|--|----------|-----------------|---------------------|--------------|
| Primaire | [] | [] | [] | [] |
| 1 ^{er} cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |
| 2 ^e cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |
| Les commentaires visent le(s) programme(s) du : primaire __ 1 ^{er} cycle du sec. __ 2 ^e cycle du sec. __ | | | | |
| Commentaires : | | | | |

5. Le programme ECR respecte la liberté de conscience et de religion des élèves.

| | D'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | En désaccord |
|--|----------|-----------------|---------------------|--------------|
| Primaire | [] | [] | [] | [] |
| 1 ^{er} cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |
| 2 ^e cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |
| Les commentaires visent le(s) programme(s) du : primaire __ 1 ^{er} cycle du sec. __ 2 ^e cycle du sec. __ | | | | |
| Commentaires : | | | | |

6. Le programme ECR respecte la liberté de conscience et de religion des enseignantes et des enseignants.

| | D'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | En désaccord |
|--|----------|-----------------|---------------------|--------------|
| Primaire | [] | [] | [] | [] |
| 1 ^{er} cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |
| 2 ^e cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |
| Les commentaires visent le(s) programme(s) du : primaire __ 1 ^{er} cycle du sec. __ 2 ^e cycle du sec. __ | | | | |
| Commentaires : | | | | |

7. Le programme ECR favorise le vivre-ensemble.

| | D'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | En désaccord |
|--|----------|-----------------|---------------------|--------------|
| Primaire | [] | [] | [] | [] |
| 1 ^{er} cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |
| 2 ^e cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |
| Les commentaires visent le(s) programme(s) du : primaire __ 1 ^{er} cycle du sec. __ 2 ^e cycle du sec. __ | | | | |
| Commentaires : | | | | |

8. Le programme ECR permet de se familiariser avec l'héritage religieux du Québec.

| | D'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | En désaccord |
|-------------------------------------|----------|-----------------|---------------------|--------------|
| Primaire | [] | [] | [] | [] |
| 1 ^{er} cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |
| 2 ^e cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |

Les commentaires visent le(s) programme(s) du : primaire ___ 1^{er} cycle du sec. ___ 2^e cycle du sec. ___

Commentaires :

9. Le programme ECR permet l'ouverture à la diversité religieuse par
- la découverte (au primaire)
- l'analyse (au secondaire)
des principales caractéristiques de différentes traditions religieuses et de ce qu'elles ont en commun.

| | D'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | En désaccord |
|-------------------------------------|----------|-----------------|---------------------|--------------|
| Primaire | [] | [] | [] | [] |
| 1 ^{er} cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |
| 2 ^e cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |

Les commentaires visent le(s) programme(s) du : primaire ___ 1^{er} cycle du sec. ___ 2^e cycle du sec. ___

Commentaires :

10. Le programme ECR permet de se situer de façon réfléchie au regard des religions et des nouveaux mouvements religieux.

| | D'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | En désaccord |
|-------------------------------------|----------|-----------------|---------------------|--------------|
| Primaire | [] | [] | [] | [] |
| 1 ^{er} cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |
| 2 ^e cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |

Les commentaires visent le(s) programme(s) du : primaire ___ 1^{er} cycle du sec. ___ 2^e cycle du sec. ___

Commentaires :

11. Le programme ECR permet de prendre en compte les représentations du monde et de l'être humain qui sont d'un autre ordre que religieux (représentations séculières).

| | D'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | En désaccord |
|-------------------------------------|----------|-----------------|---------------------|--------------|
| Primaire | [] | [] | [] | [] |
| 1 ^{er} cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |
| 2 ^e cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |

Les commentaires visent le(s) programme(s) du : primaire ___ 1^{er} cycle du sec. ___ 2^e cycle du sec. ___

Commentaires :

12. Le programme ECR permet la reconnaissance de l'autre et le développement d'attitudes appropriées à l'égard de la diversité religieuse (respect, tolérance, ouverture au dialogue).

| | D'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | En désaccord |
|-------------------------------------|----------|-----------------|---------------------|--------------|
| Primaire | [] | [] | [] | [] |
| 1 ^{er} cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |
| 2 ^e cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |

Les commentaires visent le(s) programme(s) du : primaire ___ 1^{er} cycle du sec. ___ 2^e cycle du sec. ___

Commentaires :

13. Le programme ECR permet la reconnaissance des personnes qui interprètent la réalité autrement qu'à travers le prisme des religions.

| | D'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | En désaccord |
|-------------------------------------|----------|-----------------|---------------------|--------------|
| Primaire | [] | [] | [] | [] |
| 1 ^{er} cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |
| 2 ^e cycle du secondaire | [] | [] | [] | [] |

Les commentaires visent le(s) programme(s) du : primaire ___ 1^{er} cycle du sec. ___ 2^e cycle du sec. ___

Commentaires :

SECTION 2 : COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

14. La compétence *Manifester une compréhension éclairée du phénomène religieux* satisfait aux visées des orientations ministérielles.

| | D'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | En désaccord |
|---------|----------|-----------------|---------------------|--------------|
| Réponse | [] | [] | [] | [] |

Commentaires :

15. La compétence *Pratiquer le dialogue dans la perspective du vivre-ensemble* satisfait aux visées des orientations ministérielles.

| | D'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | En désaccord |
|---------|----------|-----------------|---------------------|--------------|
| Réponse | [] | [] | [] | [] |

Commentaires :

16. De façon générale, les aspects religieux du programme ECR permettront aux élèves du Québec de développer une culture religieuse conforme aux orientations ministérielles.

| | D'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | En désaccord |
|---------|----------|-----------------|---------------------|--------------|
| Réponse | [] | [] | [] | [] |

Commentaires :

17. Le programme ECR suscitera une réaction positive dans notre communauté.

| | D'accord | Plutôt d'accord | Plutôt en désaccord | En désaccord |
|---------|----------|-----------------|---------------------|--------------|
| Réponse | [] | [] | [] | [] |

Commentaires :

18. Vous pouvez ajouter tout commentaire que vous jugez pertinent.

19. Veuillez résumer la démarche choisie par votre groupe pour remplir ce questionnaire.

| Démographie religieuse au Québec | | | | |
|---|-----------------|--|---|-------------------|
| Religion | | Répartition en pourcentage (2001) | Variation en pourcentage (1991-2001) | Âge médian |
| | (2001) | | | |
| Population totale | 7 125580 | 100,0 % | 4,6 % | 38,4 |
| Catholique romaine | 5 930 380 | 83,2 % | 1,3 % | 39,4 |
| Aucune religion | 400 325 | 5,6 % | 55,6 % | 28,9 |
| Musulmane | 108 620 | 1,5 % | 141,8 % | 28,2 |
| Juive | 89915 | 1,3 % | -8,0 % | 42,5 |
| Anglicane | 85475 | 1,2 % | -11,0 % | 41,5 |
| Protestante non incluse ailleurs (2) | 64 040 | 0,9 % | 13,3 % | 34,6 |
| Chrétienne non incluse ailleurs (1) | 56 750 | 0,8 % | 45,6 % | 31,9 |
| Église unie | 52 950 | 0,7 % | -14,6 % | 46,7 |
| Orthodoxe grecque (3) | 50 020 | 0,7 % | -7,3 % | 38,2 |
| Bouddhiste | 41 375 | 0,6 % | 30,8 % | 36,2 |
| Orthodoxe non incluse ailleurs (4) | 37 600 | 0,5 % | 31,0 % | 35,8 |
| Baptiste | 35 455 | 0,5 % | 28,9 % | 33,1 |
| Témoins de Jéhovah | 29 040 | 0,4 % | -13,1 % | 37,6 |
| Hindoue | 24 530 | 0,3 % | 73,7 % | 30,7 |
| Pentecôtiste | 22 675 | 0,3 % | -21,7 % | 30,7 |
| Luthérienne | 9635 | 0,1 % | -10,0 % | 51,1 |
| Presbytérienne | 8770 | 0,1 % | -53,5 % | 49,7 |
| Sikh | 8220 | 0,1 % | 81,7 % | 30,8 |
| Église missionnaire évangélique | 7575 | 0,1 % | 87,3 % | 34,4 |
| Adventiste | 6690 | 0,1 % | 40,0 % | 28,7 |
| Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours (Église mormone) | 4420 | 0,1 % | 26,8 % | 25,7 |
| Catholique ukrainienne | 3430 | 0,0 % | -14,0 % | 49,7 |
| Paienne (7) | 1 330 | 0,0 % | 533,3 % | 27,2 |
| Méthodiste (6) | 1060 | 0,0 % | 7,1 % | 50,2 |
| Orthodoxe ukrainienne | 985 | 0,0 % | -25,1 % | 45,2 |
| Orthodoxe serbe | 920 | 0,0 % | 152,1 % | 33,6 |
| Spiritualité autochtone | 735 | 0,0 % | 332,4 % | 31,2 |
| Frères dans le Christ | 590 | 0,0 % | -36,2 % | 38,0 |
| Non sectaire (5) | 475 | 0,0 % | 75,9 % | 29,4 |
| Mennonite | 425 | 0,0 % | -74,3 % | 37,1 |
| Armée du Salut | 420 | 0,0 % | -65,6 % | 37,1 |
| Alliance chrétienne et missionnaire | 315 | 0,0 % | -37,6 % | 42,2 |
| Église chrétienne réformée | 115 | 0,0 % | -20,7 % | 45,7 |
| Huttérite | 0 | 0,0 % | -100,0 % | 47,7 |

Source : Statistique Canada, *Faits saillants en tableaux, Recensement de 2001*, numéro 97F0024XIF2001015, paru le 13 mai 2003, <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=97F0024XIF2001015>.

- (1) Comprend les personnes qui se déclarent de religion chrétiennes et celles qui se déclarent de religion apostolique, chrétienne régénérée et évangélique.
- (2) Comprend les personnes qui se déclarent de religion protestante seulement.
- (3) En 1991, les catholiques grecs étaient compris dans ce groupe.
- (4) Comprend les personnes qui se déclarent de religion orthodoxe. Comprend également les personnes de religion arménienne apostolique, orthodoxe bulgare, orthodoxe éthiopienne et orthodoxe macédonienne.
- (5) Comprend les personnes qui se déclarent de religion non sectaire seulement.
- (6) Comprend les personnes qui se déclarent de religion méthodiste. Ne comprend pas ceux de religion méthodiste libre et de l'Église évangélique libre.
- (7) Comprend les personnes qui se déclarent de religion wicca.

Liste des confessions membres de la Table de concertation protestante sur l'éducation

1. Alliance chrétienne et missionnaire du Québec (ACM)
2. Anglican Church of Canada (ACC, Diocèse de Montréal)
3. Anglican Church of Canada (ACC, Diocèse de Québec)
4. Armée du Salut (AS)
5. Assemblée Pentecôte du Canada (APDC)
6. Assemblée des Églises baptistes évangéliques (AEBE)
7. Assemblée de Dieu indépendante (ADI)
8. Association des Églises évangéliques (AEE)
9. Association La Bible parle du Canada (ABPC)
10. Association québécoise des Églises des frères mennonites (EFM) et ÉTÉM
11. Baptist Convention of Ontario & Quebec (BCOQ)
12. Direction chrétienne
13. Église évangélique libre (EEL)
14. Église méthodiste libre (EML)
15. Église presbytérienne du Canada (EPC)
16. Église réformée du Québec (ERQ)
17. Église unie du Canada (EUC)
18. Églises des frères chrétiens du Québec (EFC)
19. ELIM Fellowship, Église évangélique (ELIM)
20. Fellowship Baptist Church (FEBC)
21. Mission charismatique internationale Canada (MCI)
22. Missionary Church Canada East
23. Union d'Églises baptistes (UEB)
24. Westview Bible Church from Brethren Assemblies (BA)

ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉPONSES

Présentation des catégories de répondants et méthodologie

À des fins d'analyse, les groupes religieux, les organismes et les personnes-ressources qui ont répondu au questionnaire du CAR ont été répartis en trois catégories, selon leur domaine d'intérêt.

- a) **Les groupes et les organismes religieux**, qui se préoccupent surtout des intérêts particuliers de leurs propres communautés. Dans le cadre de la consultation, les répondants de cette catégorie sont facilement portés à voir les élèves comme des sujets croyants, contrairement au groupe suivant. Dans le présent texte, le vocable « répondants religieux » ne s'applique qu'à cette catégorie.

- b) **Les spécialistes des questions de religion et de spiritualité**, qui regroupent des organismes tels l'AQPMR, la SQER, l'APAVECQ ainsi que le Centre justice et foi⁴⁶. Leur expertise (recherche scientifique, enseignement, accompagnement spirituel, etc.) et leur champ d'intervention (école, société, etc.) sont variés.

Cette seconde catégorie comprend également **des observateurs**, soit des personnes-ressources qui, bien qu'elles puissent avoir des appartenances religieuses, agissent ici comme des observateurs individuels et non en tant que porte-parole d'organismes ou de groupes religieux. Plusieurs de ces personnes sont néanmoins des spécialistes des questions religieuses.

- c) **Le Mouvement laïque québécois**. Par la singularité de ses préoccupations, ce mouvement ne peut être rangé dans aucune des deux autres catégories.

⁴⁶ Le Centre est certes enraciné dans la foi catholique, mais ses réponses et les éléments qu'il apporte dans le débat rapprochent ce dernier des organismes spécialisés dans les questions de religion et de spiritualité. Le CJF se définit comme un « centre d'analyse sociale qui pose un regard critique sur les structures sociales, politiques, économiques, culturelles et religieuses de notre monde. »

Les réponses au questionnaire présentent divers types de critiques, mais laissent aussi entrevoir des sensibilités différentes. Or, ces sensibilités sont tributaires d'autant de points de vue qui conditionnent grandement les types d'objections soulevées. Les tableaux mis en annexe présentent les données selon ces trois catégories afin de mettre en relief les divers types de sensibilités, d'appréciations ou d'analyses. Ces tableaux se présentent à la manière de fichiers images dont la particularité est de donner en un seul coup d'œil une bonne idée de la polarisation des positions sur les différentes questions. Pour chacune des questions, la cote « 1 » a été attribuée dans la colonne « d'accord », « plutôt d'accord » (cases en noir), « plutôt désaccord » ou « désaccord » (cases en gris).

On peut parfois observer des décimales dans les cas où les répondants ont hésité entre deux réponses : la cote « 1 » a alors été scindée en deux cotes de « 0,5 ». De plus, les répondants ont pu donner une appréciation différente selon les divers cycles du programme (primaire, premier et deuxième cycle du secondaire); on peut ainsi trouver, la cote « 0,3 » dans la colonne « plutôt d'accord », puis la cote « 0,7 » dans la colonne « d'accord » pour les deux cycles du secondaire.

Le total des réponses permet d'établir des pourcentages d'« accord relatif » (qui réunit les cotes « d'accord » et « plutôt d'accord ») pour l'ensemble des catégories de répondants. Ces pourcentages n'ont aucune valeur absolue, car les répondants ne constituent pas un échantillon de la population. L'intérêt des pourcentages réside dans le fait qu'ils permettent d'évaluer le succès relatif de chacune des propositions contenues dans les questions, pour chacune des catégories .

Par endroits, quelques personnes n'ont pas répondu, soit par oubli soit par hésitation. Les commentaires afférents ont pu nous aider à classer la réponse dans une des quatre colonnes du tableau. Dans ces cas, on aura tout de même coloré les cases (gris ou noir), comme toutes les autres réponses, mais avec la mention « 0 ». Ces réponses présumées n'ont toutefois pas été comptabilisées dans les pourcentages totaux.

1. Le vivre-ensemble (voir le tableau 1)

Q. 7 : Le programme ECR favorise le vivre-ensemble

Q. 15 : La compétence Pratiquer le dialogue dans la perspective du vivre-ensemble satisfait aux visées des orientations ministérielles.

Dans les questions portant sur le vivre-ensemble, les groupes et les organismes religieux ainsi que les spécialistes de la religion et les autres observateurs tendent plus qu'ailleurs à voir les choses de la même façon. Ici, le taux d'assentiment (ou d'accord relatif) est exceptionnellement élevé : 94,1 % des groupes et organismes religieux et 95,1 % des spécialistes et observateurs sont « relativement d'accord » (réponses « d'accord » et « plutôt d'accord » réunies) avec l'idée que le programme favorise le vivre-ensemble. Hormis l'Association des parents catholiques du Québec (APCQ), tous les répondants religieux sont du même avis.

La question sur la pratique du dialogue dans la perspective du vivre-ensemble fait l'objet de plus de réserves, mais l'accord relatif demeure assez élevé, soit 80 % chez les répondants religieux et 88,5 % chez les spécialistes et observateurs. Hormis l'APCQ, qui se dit « en désaccord » avec tous les énoncés du questionnaire⁴⁷, la Table de concertation protestante sur l'éducation (TCPE) et l'Association des écoles juives [orthodoxes] sont les seuls qui expriment un désaccord relatif au sein des groupes religieux. La crainte que le dialogue puisse engendrer de la controverse en classe ou qu'il soit mal guidé explique certaines réponses négatives.

Contrairement à l'ensemble des répondants, le Mouvement laïque québécois est sceptique par rapport à la question du dialogue. En revanche, il exprime sa satisfaction à l'égard de la dimension du dialogue, car l'élément s'est bonifié, dit-il, par rapport à une version antérieure du programme.

Chose importante à souligner, les préoccupations ministérielles à propos du vivre-ensemble telles qu'elles se sont concrétisées dans le programme constituant, de l'avis de plusieurs, le point fort du programme. Cette dimension du programme semble trouver, dans l'ensemble des réponses données ici, l'illustration même de sa propre raison d'être, tout au moins dans ses principes.

⁴⁷ Pour cette raison, il ne sera pas nécessaire de répéter à chaque question la réponse de cet organisme.

Tableau 1

| Groupes et organismes religieux | Question 7 Favoriser le vivre-ensemble | | | | Question 15 Pratiquer le dialogue | | | |
|---------------------------------|---|---------------|------------------|-----------|--------------------------------------|---------------|------------------|-----------|
| | accord | plutôt accord | plutôt désaccord | désaccord | accord | plutôt accord | plutôt désaccord | désaccord |
| AECQ | | 1 | | | 1 | | | |
| CRD | 1 | | | | 1 | | | |
| ECO | 1 | | | | | 1 | | |
| CCEA | | 1 | | | | 0 | | |
| APC | | | | 1 | | | | 1 |
| TCPE | 1 | | | | | | 1 | |
| Église anglicane | 0,3 | 0,7 | | | | 0 | | |
| Église unie | 1 | | | | 1 | | | |
| EOC | 1 | | | | 1 | | | |
| Mormons | 1 | | | | | 1 | | |
| AEJ | | 1 | | | | | 1 | |
| Juifs réformés | | 1 | | | | 1 | | |
| Musulmans sunnites | | 1 | | | 1 | | | |
| Musulmans chiites | 1 | | | | 1 | | | |
| Hindous | 1 | | | | | 1 | | |
| Sikhs | 1 | | | | 1 | | | |
| Bouddhistes | 1 | | | | 1 | | | |
| | 10,3 | 5,7 | | 1 | 8 | 4 | 2 | 1 |

| | | | | | | | |
|-----|--|--|---|---|--|--|--|
| MLQ | | | 1 | 1 | | | |
|-----|--|--|---|---|--|--|--|

Spécialistes de la religion et observateurs

| | | | | | | | |
|-----------------------|---|-----|-----|--|-----|-----|-----|
| AQPMR | 1 | | | | 1 | | |
| APAVECQ | | 1 | | | | 1 | |
| SQER | | 0,5 | 0,5 | | | 0,5 | 0,5 |
| Centre justice et foi | 1 | | | | 1 | | |
| Personne-ressource #1 | | 1 | | | 0,5 | 0,5 | |
| Personne-ressource #2 | | 1 | | | | 1 | |
| Personne-ressource #3 | 1 | | | | | 1 | |
| Personne-ressource #4 | 1 | | | | 1 | | |
| Personne-ressource #5 | 1 | | | | 1 | | |
| Personne-ressource #6 | | 1 | | | 1 | | |
| Personne-ressource #7 | | 1 | | | 1 | | |
| Personne-ressource #8 | | 1 | | | | | 1 |
| Personne-ressource #9 | 1 | | | | 1 | | |
| | 6 | 6,5 | 0,5 | | 7,5 | 4 | 0,5 |

% d'accord relatif (d'accord + plutôt d'accord)

| | | | | | | | |
|-----------------------------|--------|--|--|--------|--|--|--|
| Groupes / organismes rel. | 94,1 % | | | 80,0 % | | | |
| Spécialistes / observateurs | 95,1 % | | | 88,5 % | | | |

2. L'ouverture à la diversité religieuse (voir le tableau 2)

Q. 12 : Le programme ECR permet la reconnaissance de l'autre et le développement d'attitudes appropriées à l'égard de la diversité religieuse (respect, tolérance, ouverture au dialogue).

Q. 9 : Le programme ECR permet l'ouverture à la diversité religieuse par la découverte (au primaire) et l'analyse (au secondaire) des principales caractéristiques de différentes traditions religieuses et de ce qu'elles ont en commun.

L'idée que le programme permettra la reconnaissance de l'autre dans le cadre de la diversité religieuse par l'entremise du respect, de la tolérance et de l'ouverture au dialogue (question 12) est bien accueillie chez les répondants religieux, pour un pourcentage d'assentiment de 84,1 %. Seuls l'Association des parents catholiques, le Conseil catholique d'expression anglaise et l'Association des écoles juives [orthodoxes] voient les choses autrement. À 88,5 %, l'appréciation est fort élevée chez les spécialistes et les observateurs. Une appréciation qui n'est pas sans lien avec leur évaluation sur le dialogue, à la question 15.

Curieusement, la question 9 portant aussi sur l'ouverture à la diversité religieuse reçoit un accueil plus mitigé. On n'est pas loin d'un consensus chez les répondants catholiques qui expriment ainsi leurs doutes. L'Assemblée des évêques catholiques du Québec a préféré ne pas répondre à la question; elle se dit bien d'accord avec l'ouverture à la diversité, mais trouve que la structure même du programme cause problème. Les juifs orthodoxes, le mot « permet » plutôt que « favorise » a simplement fait la différence. Globalement, on obtient un accord relatif chez les trois quarts des répondants religieux.

Sur cette question, l'accueil est à peine moins mitigé chez les spécialistes et les observateurs, ce qui laisse voir une difficulté réelle. L'arrimage de l'ouverture à la diversité religieuse aux conditions de la découverte (au primaire) et à l'analyse (au secondaire), tel que l'on retrouve dans le libellé de la question, semble avoir facilité la formulation de toutes sortes de critiques à l'égard de la structure générale du programme, notamment celle selon laquelle les religions sont examinées en pièces détachées.

Le MLQ a répondu négativement aux deux questions.

En somme, tous les répondants conviennent que le programme favorise l'ouverture à la diversité religieuse, mais d'aucuns nourrissent des réserves quant à la transmission des éléments de contenu du programme, compte tenu de sa structure. De plus, la grande majorité des personnes consultées reconnaissent la valeur du dialogue interreligieux. Cependant, certains pensent que l'objectif de l'ouverture à la diversité religieuse n'est pas nécessairement assuré du fait que le programme ne fait pas connaître les religions dans leur cohérence propre, et que l'atteinte des visées du programme dépend, en définitive, de la compétence de l'enseignante et de l'enseignant.

Tableau 2

| Groupes et organismes religieux | Question 12 Reconnaissance de la diversité | | | | Question 9 Ouverture à la diversité | | | |
|---------------------------------|---|---------------|------------------|-----------|--|---------------|------------------|-----------|
| | accord | plutôt accord | plutôt désaccord | désaccord | accord | plutôt accord | plutôt désaccord | désaccord |
| AECQ | | 1 | | | | 0 | 0 | |
| CRD | 1 | | | | 1 | | | |
| ECO | | 1 | | | | | | 1 |
| CCEA | | 0,3 | 0,3 | 0,3 | | 0,3 | 0,3 | 0,3 |
| APC | | | | 1 | | | | 1 |
| TCPE | 0,7 | 0,3 | | | | 1 | | |
| Église anglicane | 1 | | | | 1 | | | |
| Église unie | 0,7 | 0,3 | | | | 1 | | |
| EOC | 1 | | | | | 1 | | |
| Mormons | 1 | | | | 0,3 | 0,7 | | |
| AEJ | | | 1 | | | | 1 | |
| Juifs réformés | | 1 | | | | 0,7 | 0,3 | |
| Musulmans sunnites | 1 | | | | | 1 | | |
| Musulmans chiites | 1 | | | | 0,3 | 0,7 | | |
| Hindous | 1 | | | | | 1 | | |
| Sikhs | | 1 | | | 1 | | | |
| Bouddhistes | 1 | | | | 1 | | | |
| | 9,4 | 4,9 | 1,3 | 1,3 | 4,6 | 7,4 | 1,6 | 2,3 |

| | | | | | | | | |
|-----|--|--|--|---|--|--|---|--|
| MLQ | | | | 1 | | | 1 | |
|-----|--|--|--|---|--|--|---|--|

Spécialistes de la religion et observateurs

| | | | | | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|--|-----|-----|-----|--|
| AQPMR | 1 | | | | 1 | | | |
| APAVECQ | | 1 | | | | 1 | | |
| SQER | | 0,5 | 0,5 | | | 0,5 | 0,5 | |
| Centre justice et foi | 1 | | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #1 | 0,5 | 0,5 | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #2 | | | 1 | | | | 1 | |
| Personne-ressource #3 | 1 | | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #4 | 1 | | | | 0,7 | 0,3 | | |
| Personne-ressource #5 | 0,3 | 0,7 | | | 0,3 | 0,3 | 0,3 | |
| Personne-ressource #6 | 1 | | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #7 | 1 | | | | | 1 | | |
| Personne-ressource #8 | | 1 | | | | 1 | | |
| Personne-ressource #9 | 1 | | | | | 0,3 | 0,7 | |
| | 7,8 | 3,7 | 1,5 | | 6 | 4,4 | 2,5 | |

% d'accord relatif (d'accord + plutôt d'accord)

| | | | | | | | |
|-----------------------------|--------|--|--|--------|--|--|--|
| Groupes / organismes rel. | 84,1 % | | | 75,0 % | | | |
| Spécialistes / observateurs | 88,5 % | | | 80,0 % | | | |

3. La place des visions du monde séculières (voir le tableau 3)

Q. 11 : Le programme ECR permet de prendre en compte les représentations du monde et de l'être humain qui sont d'un autre ordre que religieux (représentations séculières).

Q. 13 : Le programme ECR permet la reconnaissance des personnes qui interprètent la réalité autrement qu'à travers le prisme des religions.

Chez les groupes et organismes religieux, l'accord relatif par rapport à ces énoncés est assez élevé (respectivement 86,5 % et 81,3 % pour chaque question), y compris chez les catholiques – à l'exception de l'Association des parents catholiques du Québec (APCQ), le seul répondant religieux à être en désaccord total. Selon l'APCQ, on ne devrait parler en classe de cette réalité, à toutes fins utiles, que pour faire la démonstration de sa vacuité. Le Conseil catholique d'expression anglaise, plutôt négatif en ce qui concerne la onzième question, n'a rien répondu à la treizième.

Le Mouvement laïque du Québec (MLQ), autre répondant à être en désaccord total, exprime cependant une vision qui est diamétralement opposée à celle de l'APCQ; pour lui, la place des représentations séculières n'est vraiment pas suffisante.

Chez les spécialistes et les observateurs, le taux d'accord relatif pour la question 11 est plus faible (82,3 %) que chez les répondants religieux. Toutefois, le taux d'accord relatif chute à 69,2 % pour la question 13. De l'avis de certains répondants, dont l'APAVECQ et le Centre justice et foi, certes avec moins d'insistance que le MLQ, la place des représentations séculières reste assez mince.

Tableau 3

| Groupes et organismes religieux | Question 11 Représentations séculières | | | | Question 13 Reconnaissance visions autre que religieuses | | | |
|---------------------------------|---|---------------|------------------|-----------|---|---------------|------------------|-----------|
| | accord | plutôt accord | plutôt désaccord | désaccord | accord | plutôt accord | plutôt désaccord | désaccord |
| AECQ | | 1 | | | | 1 | | |
| CRD | 1 | | | | 1 | | | |
| ECO | 1 | | | | 1 | | | |
| CCEA | | 0,3 | 0,3 | 0,3 | 0 | | | |
| APC | | | | 1 | | | | 1 |
| TCPE | | 0,7 | 0,3 | | | 1 | | |
| Église anglicane | 0,7 | | 0,3 | | | | | |
| Église unie | | 1 | | | | 1 | | |
| EOC | 1 | | | | 1 | | | |
| Mormons | | 1 | | | | 1 | | |
| AEJ | | 1 | | | | 1 | | |
| Juifs réformés | 0,3 | 0,7 | | | | 1 | | |
| Musulmans sunnites | | 1 | | | | | 1 | |
| Musulmans chiites | 1 | | | | 1 | | | |
| Hindous | | 1 | | | | 1 | | |
| Sikhs | 1 | | | | 1 | | | |
| Bouddhistes | 1 | | | | 1 | | | |
| | 7 | 7,7 | 0,9 | 1,3 | 6 | 7 | 1 | 1 |

| | | | | | | | |
|-----|--|--|---|--|--|--|---|
| MLQ | | | 1 | | | | 1 |
|-----|--|--|---|--|--|--|---|

Spécialistes de la religion et observateurs

| | | | | | | | | |
|-----------------------|---|-----|-----|--|-----|-----|---|--|
| AQPMR | 1 | | | | 0,7 | 0,3 | | |
| APAVECQ | | | 1 | | | | 1 | |
| SQER | 1 | | | | 0,5 | 0,5 | | |
| Centre justice et foi | | | 1 | | | | 1 | |
| Personne-ressource #1 | 1 | | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #2 | | 1 | | | | 1 | | |
| Personne-ressource #3 | | 1 | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #4 | 1 | | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #5 | | 1 | | | | | 1 | |
| Personne-ressource #6 | 1 | | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #7 | | 1 | | | | | 1 | |
| Personne-ressource #8 | | 0,7 | 0,3 | | | 1 | | |
| Personne-ressource #9 | | 1 | | | 1 | | | |
| | 5 | 5,7 | 2,3 | | 6,2 | 2,8 | 4 | |

% d'accord relatif (d'accord + plutôt d'accord)

| | | | | | | |
|-----------------------------|--------|--|--|--------|--|--|
| Groupes / organismes rel. | 86,5 % | | | 81,3 % | | |
| Spécialistes / observateurs | 82,3 % | | | 69,2 % | | |

4. Le cadre de vie des élèves et la culture québécoise (voir le tableau 4)

Q. 3 : Le programme ECR permet de faire des apprentissages enracinés dans la réalité du jeune.

Q. 4 : Le programme ECR permet de faire des apprentissages enracinés dans la culture québécoise.

Q. 8 : Le programme ECR permet de se familiariser avec l'héritage religieux du Québec.

Les deux premières questions ne sont pas sans lien dans la mesure où la réalité du jeune est imprégnée par la culture québécoise. Par ailleurs, la culture du Québec d'aujourd'hui est nécessairement porteuse d'un héritage religieux. Cela établit un lien entre le passé évoqué à la question 8 et le présent évoqué dans les deux autres questions. Si les questions 3, 4 et 8 sont indirectement liées, les réponses montrent une parenté évidente ainsi que la polarisation des points de vue.

Cette polarisation apparaît nettement dans les réponses aux questions 4 et 8, auxquelles tous les groupes et organismes religieux répondent positivement, contrairement à la majorité des répondants catholiques qui répondent négativement aux questions 3 et 8. Par ailleurs, l'accord relatif obtenu chez les spécialistes et observateurs dépasse la barre des 90 % pour les trois questions.

Quelques répondants religieux estiment que, contrairement aux cycles antérieurs, le programme du deuxième cycle du secondaire permet moins la familiarisation avec les grandes traditions religieuses, alors que les nouveaux mouvements religieux bénéficient d'un traitement privilégié par l'attribution d'un thème particulier. Ces derniers déplorent aussi le fait que la conception de ce qu'est un héritage est trop arrimée au passé et qu'elle ne fait pas voir sa dimension toujours vivante dans la culture actuelle.

Les répondants catholiques font valoir que la tradition catholique n'est guère présentée en propre ni même nommée dans le programme (les protestants le soulignent surtout dans leurs conclusions). Cet état de choses aura sans doute échappé aux non-catholiques de même qu'aux observateurs.

Le libellé de la question sur la réalité du jeune a laissé perplexes quelques-uns des répondants. À quelle « réalité » fait-on référence? Celle de sa tranche d'âge ou celle du contexte communautaire dans lequel il vit (chrétien, juif ou autre) nonobstant son âge? À peine les deux tiers des répondants religieux sont relativement d'accord avec l'énoncé de la question. Certains se demandent si le programme saura rejoindre les préoccupations du jeune qui vit à Montréal comme celui qui vit dans un milieu culturellement homogène. Cette interrogation n'est pas seulement celle des catholiques ou des protestants, mais aussi du répondant musulman sunnite. Notons que ces milieux homogènes ne se trouvent pas exclusivement dans les régions à l'extérieur de Montréal. Pensons entre autres aux jeunes qui fréquentent l'école privée juive, un milieu homogène, comme le fait remarquer le répondant juif orthodoxe. On fait remarquer également que si le programme doit permettre des apprentissages enracinés dans la réalité du jeune, la matière ne pourra pas être la même d'un contexte à l'autre. Alors comment assurer l'uniformité de la formation?

Tableau 4

| Groupes et organismes religieux | Question 3 Réalité du jeune | | | | Question 4 Culture québécoise | | | | Question 8 Héritage religieux du Québec | | | |
|---------------------------------|--------------------------------|---------------|---------------|--------|----------------------------------|---------------|---------------|--------|--|---------------|---------------|--------|
| | accord | plutôt accord | plutôt désac. | désac. | accord | plutôt accord | plutôt désac. | désac. | accord | plutôt accord | plutôt désac. | désac. |
| AECQ | | | 1 | | | 0,5 | 0,5 | | | | 1 | |
| CRD | | 1 | | | | 1 | | | | 0,3 | 0,7 | |
| ECO | | | 1 | | | | 1 | | | | 1 | |
| CCEA | | | 0,7 | 0,3 | | 1 | | | 1 | | | |
| APC | | | | 1 | | | | 1 | | | | 1 |
| TCPE | | 1 | | | 0,7 | 0,3 | | | | 1 | | |
| Église anglicane | 1 | | | | 0,3 | 0,7 | | | 1 | | | |
| Église unie | | 1 | | | 0,7 | 0,3 | | | | 1 | | |
| EOC | | | | | | 1 | | | | 1 | | |
| Mormons | | 1 | | | | 1 | | | | 1 | | |
| AEJ | | 1 | | | | 1 | | | | 1 | | |
| Juifs réformés | | 0,7 | 0,3 | | | 1 | | | | 1 | | |
| Musulmans sunnites | | | 1 | | | 1 | | | 1 | | | |
| Musulmans chiites | | 0,7 | 0,3 | | 1 | | | | 1 | | | |
| Hindous | 1 | | | | | 1 | | | | 1 | | |
| Sikhs | 0,3 | 0,7 | | | | 0,7 | 0,3 | | 0,3 | 0,7 | | |
| Bouddhistes | 1 | | | | 1 | | | | 1 | | | |
| | 3,3 | 7,1 | 4,3 | 1,3 | 3,7 | 10,5 | 1,8 | 1 | 5,3 | 8 | 2,7 | 1 |

| | | | | | | | | | | | | |
|-----|--|--|-----|-----|--|--|--|---|--|---|--|--|
| MLQ | | | 0,3 | 0,7 | | | | 1 | | 1 | | |
|-----|--|--|-----|-----|--|--|--|---|--|---|--|--|

Spécialistes de la religion et observateurs

| | | | | | | | | | | | | |
|-----------------------|---|---|-----|-----|---|-----|-----|--|-----|-----|-----|--|
| AQPMR | | 1 | | | | 1 | | | 0,7 | | 0,3 | |
| APAVECQ | | 1 | | | | 1 | | | | 1 | | |
| SQER | 1 | | | | 1 | | | | 1 | | | |
| Centre justice et foi | 1 | | | | | 1 | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #1 | | 1 | | | 1 | | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #2 | | 1 | | | | 1 | | | | | 1 | |
| Personne-ressource #3 | | 1 | | | 1 | | | | 0,3 | 0,7 | | |
| Personne-ressource #4 | 1 | | | | 1 | | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #5 | 1 | | | | | 1 | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #6 | 1 | | | | | 1 | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #7 | | 1 | | | 1 | | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #8 | | | 0,3 | 0,7 | | 0,3 | 0,7 | | | 1 | | |
| Personne-ressource #9 | | 1 | | | | 1 | | | | 1 | | |
| | 5 | 7 | 0,3 | 0,7 | 5 | 7,3 | 0,7 | | 8 | 3,7 | 1,3 | |

% d'accord relatif (d'accord + plutôt d'accord)

| | | | |
|-----------------------------|--------|--------|--------|
| Groupes / organismes rel. | 65,3 % | 83,5 % | 78,2 % |
| Spécialistes / observateurs | 92,3 % | 94,6 % | 90,0 % |

5. La liberté de conscience (voir le tableau 5)

Q. 5 : Le programme ECR respecte la liberté de conscience et de religion des élèves.

Q. 6 : Le programme ECR respecte la liberté de conscience et de religion des enseignantes et des enseignants.

Ces questions ont suscité des réponses fort différentes selon les catégories de répondants. Pour les groupes et organismes religieux, il s'agit d'une question que l'on ne peut prendre à la légère. Un cinquième de ces répondants estiment que la liberté de conscience et de religion des maîtres est menacée.

Ce taux s'élève au tiers en ce qui concerne la liberté de conscience et de religion des élèves. Le problème serait relié, à bien des égards, à la formation des maîtres. Les inquiétudes à ce sujet sont plus nombreuses chez les répondants catholiques et les juifs orthodoxes, qui craignent que les enfants soient parfois laissés entre les mains d'une enseignante et d'un enseignant d'une autre confession ou d'un athée. Une situation analogue peut bien sûr se produire à l'école publique. Les coptes nuancent en disant que le programme « vise » plutôt le respect, alors que les hindous expriment des inquiétudes par rapport aux élèves en dépit de leurs réponses positives aux questions objectives. Le MLQ partage les mêmes inquiétudes que les répondants religieux en ce qui a trait à la neutralité des enseignantes et des enseignants. Même s'ils ont pu répondre par l'affirmative aux questions objectives, certains répondants religieux ont pu, eux aussi, exprimer quelques inquiétudes dans leurs commentaires.

De leur côté, les spécialistes du fait religieux et les observateurs voient les choses un peu autrement : 96,7 % sont d'avis que la liberté de conscience et de religion des enseignantes et des enseignants est respectée par le programme. C'est le taux d'accord relatif le plus élevé du questionnaire (voir le tableau 9).

Ce taux diminue à 89,2 % lorsqu'il s'agit de la liberté de conscience et de religion des élèves, puisque ces derniers sont laissés entre les mains d'enseignantes ou d'enseignants dont on doute qu'ils sauront rester neutres et sans préjugés en matière religieuse. Deux des trois organismes spécialisés sur les questions de religion et de spiritualité soulèvent cette incertitude, qui renvoie à la question de la formation des maîtres (APAVECQ, SQER).

Tableau 5

| Groupes et organismes religieux | Question 5 Liberté de conscience : élèves | | | | Question 6 Liberté de conscience : maîtres | | | |
|---------------------------------|--|---------------|------------------|-----------|---|---------------|------------------|-----------|
| | accord | plutôt accord | plutôt désaccord | désaccord | accord | plutôt accord | plutôt désaccord | désaccord |
| AECQ | | | 1 | | | 1 | | |
| CRD | | 1 | | | | 1 | | |
| ECO | | | | 1 | | | 1 | |
| CCEA | | | 1 | | | 1 | | |
| APC | | | | 1 | | | | 1 |
| TCPE | | 1 | | | | 1 | | |
| Église anglicane | 1 | | | | 1 | | | |
| Église unie | 0,3 | 0,7 | | | 0,3 | 0,7 | | |
| EOC | | 0 | | | | 0 | | |
| Mormons | | 1 | | | | 1 | | |
| AEJ | | | 1 | | | | 1 | |
| Juifs réformés | | 0,7 | 0,3 | | | 1 | | |
| Musulmans sunnites | 1 | | | | 1 | | | |
| Musulmans chiites | 0,3 | 0,7 | | | 1 | | | |
| Hindous | | 1 | | | | | 1 | |
| Sikhs | | 1 | | | | 1 | | |
| Bouddhistes | 1 | | | | 1 | | | |
| | 3,6 | 7,1 | 3,3 | 2 | 4,3 | 7,7 | 2 | 1 |

| | | | | | | | | |
|-----|--|--|-----|-----|--|--|---|--|
| MLQ | | | 0,3 | 0,7 | | | 1 | |
|-----|--|--|-----|-----|--|--|---|--|

Spécialistes de la religion et observateurs

| | | | | | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|--|-----|-----|-----|--|
| AQPMR | | 1 | | | | 1 | | |
| APAVECQ | | | 1 | | | 1 | | |
| SQER | 0,3 | 0,3 | 0,3 | | 0,3 | 0,3 | 0,3 | |
| Centre justice et foi | 1 | | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #1 | 1 | | | | 0 | | | |
| Personne-ressource #2 | 1 | | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #3 | 1 | | | | 0,3 | 0,7 | | |
| Personne-ressource #4 | 1 | | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #5 | | 1 | | | | 1 | | |
| Personne-ressource #6 | 1 | | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #7 | 0,3 | 0,7 | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #8 | | 1 | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #9 | 1 | | | | 1 | | | |
| | 7,6 | 4 | 1,3 | | 7,6 | 4 | 0,3 | |

% d'accord relatif (d'accord + plutôt d'accord)

| | | | | | | | | |
|-----------------------------|--------|--|--|--|--------|--|--|--|
| Groupes / organismes rel. | 66,9 % | | | | 80,0 % | | | |
| Spécialistes / observateurs | 89,2 % | | | | 96,7 % | | | |

6. La gradation des apprentissages (voir le tableau 6)

Q. 1 : Le programme Éthique et culture religieuse (ECR) permet de faire des apprentissages continus.

Q. 2 : Le programme ECR permet de faire des apprentissages progressifs.

Les quatre cinquièmes des groupes et organismes religieux sont relativement d'accord avec la première affirmation portant sur les apprentissages continus. La seconde, qui porte sur les apprentissages progressifs, obtient l'assentiment des trois quarts d'entre eux. Pour l'essentiel, les désaccords sont le fait de répondants catholiques⁴⁸.

En ce qui concerne la question des apprentissages continus, les spécialistes de la religion et les observateurs expriment un fort taux d'accord relatif, qui s'élève à 93,8 %. Leur scepticisme s'exprime davantage, eux aussi, en ce qui a trait aux apprentissages progressifs : un cinquième d'entre eux y voient des problèmes.

La segmentation de la matière et les lacunes décelées dans la gradation des apprentissages expliquent un résultat plus faible à la question 2, autant chez les répondants religieux que chez les spécialistes.

Sur ces deux questions, le Mouvement laïque québécois donne son « accord » net, un résultat qui mérite d'être souligné, compte tenu de leur réception globale négative.

⁴⁸ Le désaccord de la TCPE et des juifs réformés n'est que partiel, puisqu'il ne vise que le primaire.

Tableau 6

| Groupes et organismes religieux | Question 1 Apprentissages continus | | | | Question 2 Apprentissages progressifs | | | |
|---------------------------------|---------------------------------------|---------------|------------------|-----------|--|---------------|------------------|-----------|
| | accord | plutôt accord | plutôt désaccord | désaccord | accord | plutôt accord | plutôt désaccord | désaccord |
| AECQ | | 1 | | | | 0,3 | 0,7 | |
| CRD | | 1 | | | | 1 | | |
| ECO | | | 0,3 | 0,7 | | | | 1 |
| CCEA | | | 0,7 | 0,3 | | | 0,7 | 0,3 |
| APC | | | | 1 | | | | 1 |
| TCPE | 1 | | | | | 0,7 | | |
| Église anglicane | 1 | | | | 1 | | | |
| Église unie | 1 | | | | 1 | | | |
| EOC | | 1 | | | | 1 | | |
| Mormons | | 1 | | | | 1 | | |
| AEJ | | 1 | | | | 1 | | |
| Juifs réformés | | 0,7 | 0,3 | | | 0,7 | 0,3 | |
| Musulmans sunnites | 1 | | | | | 1 | | |
| Musulmans chiites | 1 | | | | 1 | | | |
| Hindous | 1 | | | | 1 | | | |
| Sikhs | 0,3 | 0,7 | | | 1 | | | |
| Bouddhistes | 1 | | | | 1 | | | |
| | 7,3 | 6,4 | 1,3 | 2 | 6 | 6,7 | 1,7 | 2,6 |

| | | | | | | | | |
|-----|---|--|--|--|---|--|--|--|
| MLQ | 1 | | | | 1 | | | |
|-----|---|--|--|--|---|--|--|--|

Spécialistes de la religion et observateurs

| | | | | | | | | |
|-----------------------|-----|-----|--|-----|-----|-----|-----|-----|
| AQPMR | 0,3 | 0,3 | | 0,3 | 0,7 | | | 0,3 |
| APAVECQ | | 1 | | | | 1 | | |
| SQER | 0,5 | 0,5 | | | 0,5 | 0,5 | | |
| Centre justice et foi | 0,3 | 0,7 | | | 0,3 | 0,7 | | |
| Personne-ressource #1 | 1 | | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #2 | 1 | | | | | | 1 | |
| Personne-ressource #3 | 1 | | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #4 | 0,3 | 0,7 | | | | 1 | | |
| Personne-ressource #5 | | 1 | | | | 0,7 | 0,3 | |
| Personne-ressource #6 | 1 | | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #7 | 1 | | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #8 | 0,3 | 0,3 | | 0,3 | | | 1 | |
| Personne-ressource #9 | 1 | | | | 1 | | | |
| | 7,7 | 4,5 | | 0,6 | 6,5 | 3,9 | 2,3 | 0,3 |

% d'accord relatif (d'accord + plutôt d'accord)

| | | | | | | | | |
|-----------------------------|--------|--|--|--|--------|--|--|--|
| Groupes / organismes rel. | 80,6 % | | | | 74,7 % | | | |
| Spécialistes / observateurs | 93,8 % | | | | 80,0 % | | | |

7. Les objectifs cognitifs du programme ECR (voir le tableau 7)

Q. 10 : Le programme ECR permet de se situer de façon réfléchi au regard des religions et des nouveaux mouvements religieux.

Q. 14 : La compétence Manifester une compréhension éclairée du phénomène religieux satisfait aux visées des orientations ministérielles.

Q. 16 : De façon générale, les aspects religieux du programme ECR permettront aux élèves du Québec de développer une culture religieuse conforme aux orientations ministérielles.

Le point de vue des groupes et organismes religieux

Les questions 10, 14 et 16 sont celles qui ont suscité le plus de désapprobation. Au moins 30 % des répondants religieux estiment que la compétence *Manifester une compréhension éclairée du phénomène religieux* ne satisfait pas aux objectifs ministériels (question 14) et que le programme ne permet pas aux jeunes de développer une culture religieuse (question 16). Comme plusieurs répondants n'ont pas su comment évaluer cette question (voir le fort nombre de cotes « 0 »), on comprend, d'après les commentaires, que les résultats auraient pu être encore plus bas.

Plusieurs répondants religieux estiment que le programme ne pourra permettre aux jeunes de « se situer de façon réfléchi au regard des religions ». Près de la moitié (54,4 %) des groupes et des organismes religieux sont de cet avis. C'est le plus bas taux obtenu. On craint que, placé devant une kyrielle d'éléments confessionnels, disparates et sans cohérence, l'enfant qui n'a pas encore acquis les repères de sa propre religion sera incapable de se situer. On est ici au cœur d'un argumentaire commun parmi les groupes et organismes confessionnels les plus réservés. Cette question précise évoque des craintes chez la plupart des catholiques, la TCPE, les deux répondants juifs (orthodoxe et réformé) ainsi que les deux répondants musulmans (sunnite et chiite). La majorité des répondants religieux estiment que les élèves du primaire seront touchés par ces problématiques.

Le MLQ formule le même point de vue négatif que la plupart des catholiques, les protestants de la TCPE et les juifs orthodoxes. La structure du programme ainsi que la forme que prendra l'enseignement sont largement remises en question.

Le point de vue des spécialistes de la religion et autres observateurs

Chose curieuse, certes avec des nuances, les spécialistes de la religion et les observateurs semblent apprécier les choses autrement; 86,9 % d'entre eux pensent que le programme permet de « se situer de façon réfléchie au regard des religions ». Quelques observateurs expriment des réserves pour le primaire. On peut croire que les spécialistes de la religion et les autres observateurs n'ont pas les mêmes préoccupations que les répondants religieux et qu'ils voient les problématiques plutôt sous l'angle de l'acquisition des connaissances. C'est sans doute ces différences de perspectives et de sensibilité qui expliquent le contraste marqué entre les deux types d'appréciation à la question 10.

En revanche, plusieurs observateurs et spécialistes des questions religieuses et spirituelles nourrissent des doutes en ce qui concerne la « compréhension éclairée du phénomène religieux » évoquée dans la question 14. C'est ici que l'on observe le plus bas taux d'accord relatif, soit 65,4 %. Quant à la question 16, ils y répondent de façon mitigée (73,1 %).

Deux points de vue, mêmes réserves

Pour les trois questions, certains répondants religieux manifestent leurs préoccupations à l'égard des croyances de leurs jeunes, qui pourraient éventuellement être mises à mal. Les spécialistes, qui voient les choses dans une tout autre perspective, sont portés à douter que les jeunes, croyants ou sécularisés, puissent réellement comprendre le phénomène religieux, en raison de la présentation des religions en pièces détachées, opération qui fait perdre de vue leur cohérence propre. Enfin, malgré deux types différents de sensibilité ou de préoccupations, les religieux et les spécialistes sont assez d'accord pour mettre en cause le morcellement des religions, qui élude du même coup l'expérience religieuse, comprise comme le cœur de la démarche religieuse.

Tableau 7

| Groupes et organismes religieux | Question 10 Se situer de façon réfléchie | | | | Question 14 Compréhension du phénomène religieux | | | | Question 16 Développer une culture religieuse | | | |
|---------------------------------|---|---------------|---------------|--------|---|---------------|---------------|--------|--|---------------|---------------|--------|
| | accord | plutôt accord | plutôt désac. | désac. | accord | plutôt accord | plutôt désac. | désac. | accord | plutôt accord | plutôt désac. | désac. |
| AECQ | | | 1 | | | | | 1 | | | 0 | |
| CRD | | 1 | | | | 1 | | | 1 | | | |
| ECO | | | | 1 | | | 1 | | | | 1 | |
| CCEA | | | 0,7 | 0,3 | | | 1 | | | | 0 | |
| APC | | | | 1 | | | | 1 | | | | 1 |
| TCPE | | | 0,7 | 0,3 | | 1 | | | | | 1 | |
| Église anglicane | 1 | | | | 1 | | | | 1 | | | |
| Église unie | | 1 | | | | 1 | | | | 1 | | |
| EOC | | 0 | 0 | | 1 | | | | | 0 | 0 | |
| Mormons | | 1 | | | | 1 | | | | 1 | | |
| AEJ | | | 1 | | | | 1 | | | | 1 | |
| Juifs réformés | | 0,3 | 0,7 | | | 1 | | | | 1 | | |
| Musulmans sunnites | | 0,7 | 0,3 | | | 1 | | | 1 | | | |
| Musulmans chiites | 0,7 | | 0,3 | | | 1 | | | 1 | | | |
| Hindous | | 1 | | | | 1 | | | 1 | | | |
| Sikhs | | 1 | | | | 1 | | | 1 | | | |
| Bouddhistes | 1 | | | | 1 | | | | 1 | | | |
| | 2,7 | 6 | 4,7 | 2,6 | 3 | 9 | 3 | 2 | 7 | 3 | 3 | 1 |

| | | | | | | | | | | | | |
|-----|--|--|-----|-----|--|--|---|--|--|--|--|---|
| MLQ | | | 0,3 | 0,7 | | | 0 | | | | | 1 |
|-----|--|--|-----|-----|--|--|---|--|--|--|--|---|

Spécialistes de la religion et observateurs

| | | | | | | | | | | | | |
|-----------------------|-----|-----|-----|--|---|-----|-----|--|-----|-----|-----|--|
| AQPMR | 1 | | | | 1 | | | | 1 | | | |
| APAVECQ | | 1 | | | | | 1 | | | | 1 | |
| SQER | 0,3 | 0,3 | 0,3 | | | 0,5 | 0,5 | | | 0,5 | 0,5 | |
| Centre justice et foi | | 1 | | | 1 | | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #1 | | 1 | | | 1 | | | | 0,5 | 0,5 | | |
| Personne-ressource #2 | | 1 | | | | | 1 | | | | 1 | |
| Personne-ressource #3 | 1 | | | | | 1 | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #4 | 0,7 | 0,3 | | | 1 | | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #5 | 0,3 | 0,3 | 0,3 | | | 1 | | | | 1 | | |
| Personne-ressource #6 | 1 | | | | | | 1 | | 1 | | | |
| Personne-ressource #7 | 0,7 | | 0,3 | | | 1 | | | 1 | | | |
| Personne-ressource #8 | | 0,7 | 0,3 | | | | 1 | | | | 1 | |
| Personne-ressource #9 | 0,7 | | 0,3 | | | 1 | | | 1 | | | |
| | 5,7 | 5,6 | 1,5 | | 4 | 4,5 | 4,5 | | 7,5 | 2 | 3,5 | |

% d'accord relatif (d'accord + plutôt d'accord)

Groupes /
organismes rel.
Spécialistes /
observateurs

54,4 %

86,9 %

70,6 %

65,4 %

71,4 %

73,1 %

8. Accueil anticipé dans les milieux (voir le tableau 8)

Q. 17 : Le programme ECR suscitera une réaction positive dans notre communauté / notre organisme / les divers groupes religieux [question posée aux personnes-ressources].

Si les diverses questions posées permettent de connaître l'opinion des répondants sur les diverses composantes du programme, les réponses à la question 17 donnent peut-être davantage l'heure juste quant à l'appréciation générale des répondants ainsi qu'à leur sentiment profond; en effet, cette question les amène à se demander si le programme, dans sa mouture actuelle, sera bien accueilli dans leur communauté.

Groupes et organismes confessionnels (voir les tableaux 10, 11, 12)

Au sujet de l'accueil qu'offriront les différents groupes et organismes confessionnels au programme, les grandes tendances de fond décelées aux diverses questions se voient le plus souvent confirmées par l'appréciation globale qui est donnée à la question 17 (comparer les tableaux 8, 10, 11 et 12).

Ainsi, ceux qui se sont le plus souvent montrés en désaccord relatif par rapport aux questions posées sont justement ceux qui, à la question 17, estiment que leur communauté (ou leur organisme) ne suscitera pas de « réaction positive » à l'égard du programme. On parle ici de 5 répondants religieux sur 17, soit 29,4 % d'entre eux.

Il s'agit donc d'une minorité fortement représentée par plusieurs répondants catholiques et le MLQ, mais ces groupes et organismes confessionnels risquent d'être tentés d'affirmer qu'ils représentent (officiellement ou indirectement) la majorité de la population québécoise. Tel qu'exprimé dans les réponses à la question 17, le désaccord total du Mouvement laïque québécois, qui rejoint objectivement celui de l'APCQ, pourra renforcer cette prétention selon laquelle ces deux organismes représentent chacun la majorité des élèves québécois; soulignons toutefois que la « majorité » des élèves québécois laïcisés et la « majorité » des élèves québécois catholiques ne peuvent guère s'additionner.

De fait, seule l'Association des parents catholiques du Québec oppose un refus total au programme. On aura sans doute noté qu'elle est la seule parmi tous les répondants à avoir exprimé son désaccord absolu à toutes les questions, y compris la question 17.

Compte tenu du fait que les Églises catholiques orientales ont maintes fois donné des réponses négatives aux énoncés du questionnaire, on peut se surprendre qu'elles anticipent une réception « malgré tout » positive du programme dans la communauté; ils soulignent la grande importance des « objectifs intégrateurs » du respect de l'autre dans la perspective du vivre-ensemble. On pourrait penser que leurs préoccupations en tant que catholiques les ont souvent fait répondre par la négative aux questions, alors que leur position de minoritaires ethnoculturels leur a peut-être fait voir l'intérêt du programme en ce qui regarde l'ouverture à l'autre. Les orthodoxes coptes, plus d'une fois sceptiques dans leurs réponses, se montrent aussi positifs quant à la réception du programme dans leur communauté.

Tout au long du questionnaire, les répondants des Églises protestantes libérales (Églises unie et anglicane) expriment un enthousiasme non dissimulé. Les anglicans ont apparemment oublié de répondre à la question 17, mais leur réception positive générale est sans équivoque. Les mormons sont aussi favorables ainsi que les juifs réformés. Notons que ces derniers posent globalement un regard positif sur l'ensemble des questions, mais ils sont plus critiques en ce qui concerne le primaire.

Enfin, les musulmans sunnites et chiites, les bouddhistes, les hindous et les sikhs estiment que le programme sera accueilli favorablement dans leurs communautés, évaluation qui est conséquente avec l'ensemble des réponses qu'ils ont données tout au long du questionnaire.

Une majorité des répondants religieux (70,6 %) croient que le programme recevra un accueil positif dans leurs communautés.

Spécialistes des questions religieuses et spirituelles et observateurs

Les organismes spécialisés dans les questions religieuses et les observateurs remettent peut-être les choses en perspective, puisque leur accord relatif est largement dominant à cette question.

Parmi les organismes, la SQER n'a pas pu trancher entre assez d'accord ou assez en désaccord⁴⁹. L'APAVECQ s'est dit « assez d'accord ». Quant à l'AQPMR et au Centre justice et foi, ils se sont dit « d'accord ».

Toutes les personnes-ressources, sauf une, estiment que le programme suscitera une « réaction positive chez les divers groupes religieux ». Notons que la formulation de la question pour les personnes-ressources les invitait à commenter l'éventuelle réaction « des divers groupes religieux » et non d'une seule communauté, comme dans le cas des répondants liés à des groupes religieux. De cette façon, ils étaient amenés à adopter une autre perspective en évaluant les choses de façon à la fois plus distancée et plus globale⁵⁰. Dans cette perspective, les personnes-ressources, pour une bonne part des spécialistes de la religion en société, ainsi que, dans une certaine mesure, les organismes non religieux ont probablement donné une réponse plus neutre de l'accueil possible du programme dans l'ensemble de la société québécoise et dans ses diverses composantes culturelles.

⁴⁹ La réponse n'était pas accompagnée de commentaires. Il est possible que le répondant n'ait pas voulu répondre pour les membres de l'organisme.

⁵⁰ Pour leur part, les organismes étaient invités à dire si le programme ECR recevrait un accueil positif au sein de leur organisme. Ainsi, l'AQPMR, l'APAVECQ, la SQER et le Centre justice et foi ont répondu pour eux-mêmes. On peut croire cependant que les organismes confessionnels tels que la TCPE, l'APCQ et le CCEA ont plutôt pensé à leurs communautés respectives et non à leur seul organisme.

Tableau 8

Note : la question 17 comportait trois libellés (voir texte de l'annexe 5)

| Groupes et organismes religieux | Question 17 Accueil positif dans les communautés (ou dans les organismes) | | | |
|---------------------------------|---|---------------|------------------|-----------|
| | accord | plutôt accord | plutôt désaccord | désaccord |
| AECQ | | | 1 | |
| CRD | | 1 | | |
| ECO | 1 | | | |
| CCEA | | | 1 | |
| APC | | | | 1 |
| TCPE | | | 1 | |
| Église anglicane | 0,5 | 0,5 | | |
| Église unie | 1 | | | |
| EOC | | 1 | | |
| Mormons | | 1 | | |
| AEJ | | | 1 | |
| Juifs réformés | | 1 | | |
| Musulmans sunnites | | 1 | | |
| Musulmans chiites | | 1 | | |
| Hindous | | 1 | | |
| Sikhs | | 1 | | |
| Bouddhistes | 1 | | | |
| | 3,5 | 8,5 | 4 | 1 |

| | | | | |
|-----|--|--|--|---|
| MLQ | | | | 1 |
|-----|--|--|--|---|

Spécialistes de la religion et observateurs

| | | | | |
|-----------------------|---|-----|-----|--|
| AQPMR | 1 | | | |
| APAVECQ | | 1 | | |
| SQER | | 0,5 | 0,5 | |
| Centre justice et foi | 1 | | | |
| Personne-ressource #1 | | 0 | | |
| Personne-ressource #2 | | 1 | | |
| Personne-ressource #3 | | 1 | | |
| Personne-ressource #4 | | 1 | | |
| Personne-ressource #5 | | 1 | | |
| Personne-ressource #6 | 1 | | | |
| Personne-ressource #7 | | 1 | | |
| Personne-ressource #8 | | | 1 | |
| Personne-ressource #9 | 1 | | | |
| | 2 | 5 | 1,5 | |

% accord relatif

| | | |
|-----------------------------|--------|--|
| Groupes / organismes rel. | 70,6 % | |
| Spécialistes / observateurs | 87,5 % | |
| Total (comprenant le MLQ) | 75,0 % | |

TABLEAU 9 A
Pourcentages d'accord relatif (« d'accord » et « plutôt d'accord »)
Questions classés selon le pourcentage, par ordre décroissant

Groupes et organismes religieux

| | |
|--|---------------|
| 7 ECR permet de faire des apprentissages enracinés dans la culture québécoise | 94,1 % |
| 11 ECR permet de prendre en compte [...] les représentations séculières | 86,5 % |
| 12 ECR permet la reconnaissance de l'autre et le développement d'attitudes appropriées [...] | 84,1 % |
| 4 ECR permet de faire des apprentissages enracinés dans la culture québécoise | 83,5 % |
| 13 ECR permet la reconnaissance des personnes qui interprètent la réalité autrement [...] | 81,3 % |
| 1 ECR permet de faire des apprentissages continus | 80,6 % |
| 6 ECR respecte la liberté de conscience et de religion des enseignantes et des enseignants | 80,0 % |
| 15 La compétence <i>Pratiquer le dialogue dans la perspective du vivre-ensemble</i> [...] | 80,0 % |
| 8 ECR permet de se familiariser avec l'héritage religieux du Québec | 78,2 % |
| 9 ECR permet l'ouverture à la diversité religieuse par la découverte, l'analyse [...] | 76,9 % |
| 2 ECR permet de faire des apprentissages progressifs | 74,7 % |
| 16 ECR [permettra] aux élèves du Québec de développer une culture religieuse [...] | 71,4 % |
| 14 La compétence <i>Manifester une compréhension éclairée du phénomène religieux</i> [...] | 70,6 % |
| 5 ECR respecte la liberté de conscience et de religion des élèves | 66,9 % |
| 3 ECR permet des apprentissages enracinés dans la réalité du jeune | 65,0 % |
| 10 ECR permet de se situer de façon réfléchie au regard des religions [...] | 54,4 % |

Spécialistes de religion et de spiritualité / observateurs

| | |
|--|---------------|
| 6 ECR respecte la liberté de conscience et de religion des enseignantes et des enseignants | 96,7 % |
| 7 ECR favorise le vivre-ensemble | 95,1 % |
| 4 ECR permet de faire des apprentissages enracinés dans la culture québécoise | 94,6 % |
| 1 ECR permet de faire des apprentissages continus | 93,8 % |
| 3 ECR permet des apprentissages enracinés dans la réalité du jeune | 92,3 % |
| 8 ECR permet de se familiariser avec l'héritage religieux du Québec | 90,0 % |
| 5 ECR respecte la liberté de conscience et de religion des élèves | 89,2 % |
| 12 ECR permet la reconnaissance de l'autre et le développement d'attitudes appropriées [...] | 88,5 % |
| 15 La compétence <i>Pratiquer le dialogue dans la perspective du vivre-ensemble</i> [...] | 88,5 % |
| 10 ECR permet de se situer de façon réfléchie au regard des religions [...] | 86,9 % |
| 11 ECR permet de prendre en compte [...] les représentations séculières | 82,3 % |
| 2 ECR permet de faire des apprentissages progressifs | 80,0 % |
| 9 ECR permet l'ouverture à la diversité religieuse par la découverte, l'analyse [...] | 80,0 % |
| 16 ECR [permettra] aux élèves du Québec de développer une culture religieuse [...] | 73,1 % |
| 13 ECR permet la reconnaissance des personnes qui interprètent la réalité autrement [...] | 69,2 % |
| 14 La compétence <i>Manifester une compréhension éclairée du phénomène religieux</i> [...] | 65,4 % |

TABLEAU 9 B
Pourcentages d'accord relatif (« d'accord » et « plutôt d'accord »)
Questions classées dans le même ordre que dans le questionnaire

| | 1 | 2 |
|--|---------------|---------------|
| | religieux | spéc. |
| 1 ECR permet de faire des apprentissages continus | 80,6 % | 93,8 % |
| 2 ECR permet de faire des apprentissages progressifs | 74,7 % | 80,0 % |
| 3 ECR permet des apprentissages enracinés dans la réalité du jeune | 65,0 % | 92,3 % |
| 4 ECR permet de faire des apprentissages enracinés dans la culture québécoise | 83,5 % | 94,6 % |
| 5 ECR respecte la liberté de conscience et de religion des élèves | 66,9 % | 89,2 % |
| 6 ECR respecte la liberté de conscience et de religion des enseignantes et des enseignants | 80,0 % | 96,7 % |
| 7 ECR permet de faire des apprentissages enracinés dans la culture québécoise | 94,1 % | 95,1 % |
| 8 ECR permet de se familiariser avec l'héritage religieux du Québec | 78,2 % | 90,0 % |
| 9 CR permet l'ouverture à la diversité religieuse par la découverte, l'analyse [...]... | 76,9 % | 80,0 % |
| 10 ECR permet de se situer de façon réfléchie au regard des religions [...] | 54,4 % | 86,9 % |
| 11 ECR permet de prendre en compte [...] les représentations séculières | 86,5 % | 82,3 % |
| 12 ECR permet la reconnaissance de l'autre et le développement d'attitudes appropriées [...] | 84,1 % | 88,5 % |
| 13 ECR permet la reconnaissance des personnes qui interprètent la réalité autrement [...] | 81,3 % | 69,2 % |
| 14 La compétence <i>Manifester une compréhension éclairée du phénomène religieux</i> satisfait [...] | 70,6 % | 65,4 % |
| 15 La compétence <i>Pratiquer le dialogue dans la perspective du vivre-ensemble</i> satisfait [...] | 80,0 % | 88,5 % |
| 16 ECR [permettra] aux élèves du Québec de développer une culture religieuse [...] | 71,4 % | 73,1 % |

1= Groupes et organismes religieux

2= Spécialistes de religion et de spiritualité/observateurs

TABLEAU 10

Réception des catholiques, par question

| Tableaux du rapport | Questions (et numéros dans le questionnaire) | CRC | | CJF | | AECQ | | CCEA | | É. orientales* | | APCQ | |
|---------------------|--|---------|-----------|---------|-----------|---------|-----------|---------|-----------|----------------|-----------|---------|-----------|
| | | accord | désaccord | accord | désaccord | accord | désaccord | accord | désaccord | accord | désaccord | accord | désaccord |
| | | relatif | relatif | relatif | relatif | relatif | relatif | relatif | relatif | relatif | relatif | relatif | relatif |
| 1 | 7 Favoriser le vivre-ensemble | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | | 1 |
| | 15 Dialogue dans la perspective du vivre-ensemble | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | | 1 |
| 2 | 9 Ouverture à la diversité religieuse | 1 | | 1 | | 0 | 0 | 0,3 | 0,7 | | 1 | | 1 |
| | 12 Reconnaissance de l'autre | 1 | | 1 | | 1 | | 0,3 | 0,7 | 1 | | | 1 |
| 3 | 11 Vision séculière | 1 | | | 1 | 1 | | 0,3 | 0,7 | 1 | | | 1 |
| | 13 Reconnaissance personnes interprètent autrement | 1 | | | 1 | 1 | | 0 | | 1 | | | 1 |
| 4 | 1 Apprentissages continus | 1 | | 1 | | 1 | | | 1 | | 1 | | 1 |
| | 2 Apprentissages progressifs | 1 | | 1 | | 0,3 | 0,7 | | 1 | | 1 | | 1 |
| 5 | 3 ECR enraciné dans la réalité du jeune | 1 | | 1 | | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 |
| | 4 ECR enraciné dans la culture québécoise | 1 | | 1 | | 0,5 | 0,5 | 1 | | | 1 | | 1 |
| | 8 Héritage religieux du Québec | 0,3 | 0,7 | 1 | | | 1 | 1 | | | 1 | | 1 |
| 6 | 5 Liberté de conscience des élèves | 1 | | 1 | | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 |
| | 6 Liberté de conscience des enseignants | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | | 1 | | 1 |
| 7 | 10 Se situer de façon réfléchie | 1 | | 1 | | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 |
| | 14 Compréhension du phénomène religieux | 1 | | 1 | | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 |
| | 16 Développer une culture religieuse | 1 | | 1 | | | 0 | | 0 | | 1 | | 1 |
| | | 15,3 | 0,7 | 14 | 2 | 7,8 | 5,7 | 5,9 | 8,1 | 5 | 11 | | 16 |
| 6 | 17 Accueil positif dans votre communauté | 1 | | 1 | | | 1 | | 1 | 1 | | | 1 |

Le Centre justice et foi a été ajouté dans ce tableaux en raison de son appartenance à la tradition catholique.

(*) É. orientales = Églises catholiques orientales

TABEAU 11
Réception des protestants et des autres chrétiens, par question

| Tableaux du rapport | Questions (et numéros dans le questionnaire) | Protestants | | | | | | Autres Églises | | | |
|---------------------|--|----------------|-------------------|----------------|-------------------|----------------|-------------------|----------------|-------------------|----------------|-------------------|
| | | Anglicans | | Église unie | | TCPE | | Coptes | | Mormons | |
| | | accord relatif | désaccord relatif | accord relatif | désaccord relatif | accord relatif | désaccord relatif | accord relatif | désaccord relatif | accord relatif | désaccord relatif |
| 1 | 7 Favoriser le vivre-ensemble | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| | 15 Dialogue dans la perspective du vivre-ensemble | 0 | | 1 | | | 1 | 1 | | 1 | |
| 2 | 9 Ouverture à la diversité religieuse | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| | 12 Reconnaissance de l'autre | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| 3 | 11 Vision séculière | 0,7 | 0,3 | 1 | | 0,7 | 0,3 | 1 | | 1 | |
| | 13 Reconnaissance personnes interprètent autrement | 0 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| 4 | 3 ECR enraciné dans la réalité du jeune | 1 | | 1 | | 1 | | | | 1 | |
| | 4 ECR enraciné dans la culture québécoise | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| | 8 Héritage religieux du Québec | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| 5 | 5 Liberté de conscience des élèves | 1 | | 1 | | 1 | | 0 | | 1 | |
| | 6 Liberté de conscience des enseignants | 1 | | 1 | | 1 | | 0 | | 1 | |
| 6 | 1 Apprentissages continus | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| | 2 Apprentissages progressifs | 1 | | 1 | | 0,7 | 0,3 | 1 | | 1 | |
| 7 | 10 Se situer de façon réfléchie | 1 | | 1 | | | 1 | 0 | 0 | 1 | |
| | 14 Compréhension du phénomène religieux | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| | 16 Développer une culture religieuse | 1 | | 1 | | | 1 | 0 | 0 | 1 | |
| | | 13,7 | 0,3 | 16 | 0 | 12,4 | 3,6 | 11 | 0 | 16 | |
| 6 | 17 Accueil positif dans votre communauté | 1 | | 1 | | | 1 | 1 | | 1 | |

TABLEAU 12

Réception des répondants non chrétiens, par question

| Tableaux du rapport | Questions (et numéros dans le questionnaire) | Juifs orthodoxes | | Juifs réformés | | Musulmans sunnites | | Musulmans chiïtes | | Hindous | | Sikhs | | Bouddhistes | |
|---------------------|--|------------------|----------------|----------------|----------------|--------------------|----------------|-------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | | accord relatif | désac. relatif | accord relatif | désac. relatif | accord relatif | désac. relatif | accord relatif | désac. relatif | accord relatif | désac. relatif | accord relatif | désac. relatif | accord relatif | désac. relatif |
| 1 | 7 Favoriser le vivre-ensemble | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| | 15 Dialogue dans la perspective du vivre-ensemble | | 1 | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| 2 | 9 Ouverture à la diversité religieuse | | 1 | 0,7 | 0,3 | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| | 12 Reconnaissance de l'autre | | 1 | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| 3 | 11 Vision séculière | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| | 13 Reconnaissance personnes interprètent autrement | 1 | | 1 | | | 1 | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| 4 | 1 Apprentissages continus | 1 | | 0,7 | 0,3 | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| | 2 Apprentissages progressifs | 1 | | 0,7 | 0,3 | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| 5 | 3 ECR enraciné dans la réalité du jeune | 1 | | 0,7 | 0,3 | | 1 | 0,7 | 0,3 | 1 | | 1 | | 1 | |
| | 4 ECR enraciné dans la culture québécoise | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 0,7 | 0,3 | 1 | |
| | 8 Héritage religieux du Québec | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| 6 | 5 Liberté de conscience des élèves | | 1 | 0,7 | 0,3 | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| | 6 Liberté de conscience des enseignants | | 1 | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| 7 | 10 Se situer de façon réfléchie | | 1 | 0,3 | 0,7 | 0,7 | 0,3 | 0,7 | 0,3 | 1 | | 1 | | 1 | |
| | 14 Compréhension du phénomène religieux | | 1 | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| | 16 Développer une culture religieuse | | 1 | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |
| | | 8 | 8 | 13,8 | 2,2 | 13,7 | 2 | 15,4 | 0,6 | 15 | | 15,7 | 0,3 | 16 | |
| 8 | 17 Accueil positif dans votre communauté | | 1 | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | | 1 | |

MEMBRES DU COMITÉ SUR LES AFFAIRES RELIGIEUSES

| | |
|-----------------------------|---|
| Jacques RACINE Président | Professeur Faculté de théologie et de sciences religieuses Université Laval |
| Rafat Noor KHAN | Parent d'élève du primaire Région de Montréal |
| Si Ahcène SI CHAIB | Parent d'élève du secondaire Région de Montréal |
| Odette GUAY | Enseignante au primaire Commission scolaire du Pays-des-Bleuets |
| Denis J. ROY | Enseignant au secondaire Commission scolaire des Phares |
| Roch BÉRUBÉ | Directeur du réseau des écoles de Montréal Est, de Pointe-aux-Trembles et des écoles spécialisées Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île |
| Dominique MACCONAILL | Animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire Commission scolaire de Laval |
| Patrice BRODEUR | Professeur Faculté de théologie et de sciences des religions Université de Montréal |
| Thomas De KONINCK | Philosophe et professeur Faculté de philosophie Université Laval |
| Marie-Andrée ROY | Professeure Département de sciences des religions Université du Québec à Montréal |
| Roger BOISVERT | Coordonnateur Secrétariat aux affaires religieuses Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport |

Lorraine Leduc agit à titre de responsable du CAR.

BIBLIOGRAPHIE

COMITÉ SUR LES AFFAIRES RELIGIEUSES (2004). *Éduquer à la religion à l'école : enjeux actuels et piste d'avenir*, avis au ministre de l'Éducation, Québec, ministère de l'Éducation, 42 p.

COMITÉ SUR LES AFFAIRES RELIGIEUSES (2006). *La laïcité scolaire au Québec : un nécessaire changement de culture institutionnelle*, avis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 63 p.

OUELLET, Fernand (1985). *L'étude des religions dans les écoles : l'expérience américaine, anglaise et canadienne*, Waterloo, EDSR, 666 p.

SAUVE, Pascale (2007). « Regard sur le renouveau pédagogique », *Virage*, vol. 9, n° 2, 16 p.

SMART, Ninian (1968). *Secular Education and the Logic of Religion*, Londres, Faber.

SMITH, Glenn (1998). *Éduquer les enfants, une vision protestante de l'école*, Québec, Sommet, 206 p.

Pour tout renseignement relatif au présent rapport, s'adresser au
Comité sur les affaires religieuses
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7070

Télécopieur : 418 644-7142

Courrier électronique : car@mels.gouv.qc.ca

Site Internet : www.mels.gouv.qc.ca/affairesreligieuses

**Comité
sur les affaires
religieuses**

Québec 